



UNIVERSITE KASDI MERBAH OUARGLA

Faculté des lettres et Sciences Humaines

Département des langues étrangères

N° d'ordre :
N° de série :

Mémoire

Présenté pour l'obtention du diplôme de

MAGISTER

Spécialité : Français

Option : Sciences du langage

Par : BENHEDID Karima

Thème

**Pour une analyse syntaxique de la phrase:
La construction pronominale chez les étudiants de 4^{ème}
année licence de français.
Cas de l'université de Ouargla**

Soutenu Publiquement le : 21/06/2008

**Directeur de recherche:
Mr Salah Khennour**

Devant le Jury Composé de :

**Mr Samir ABDELHAMID
Mr Salah KHENNOUR
Mr Bachir BENSALAH
Mr Manaa GAOUAOU**

**MC Univ. de Batna
MC Univ. de Ouargla
MC Univ. de Biskra
MC Univ. de Batna**

**Président
Rapporteur
Examineur
Examineur**

Année Universitaire 2007 - 2008

Remerciements

Je tiens à remercier avant tout le bon Dieu de la force et la puissance qu'il m'a accordé lors de la réalisation de ce mémoire.

Mes sentiments de gratitude et de reconnaissance vont à mon directeur de recherche Dr. Salah KHENNOUR, et sa tolérance avec nous.

Aux responsables de la bibliothèque de l'institut.

A ceux qui m'ont aidé de proche et de loin pour réaliser ce travail.

Karima

Résumé

Le présent travail de recherche est une mise en valeur de la forme pronominale du verbe dans la phrase française

Notre travail ne porte pas l'explication de cette forme verbale, ses caractéristiques, ses manifestations à des débutants, c'est plutôt la mise en application de la forme pronominale au fur et au mesure de l'acte de production des écrits d'une manière spontanée, pour voir le style spontané de l'étudiant quand à l'emploi de ce genre des verbes

S'interroger sur l'usage de la forme pronominale dans les copies des apprenants, c'est mettre en lumière la manière d'usage de la forme ainsi que les difficultés soulignées à ce niveau pour détecter les raisons socioculturelles, si nous l'osons dire, qui peuvent influencer sur cet usage.

Dans ce travail de recherche, nous avons fait une description du corpus englobant le taux d'emploi du verbe pronominal avec les différents sens qui peut exprimer, ces derniers sont présentés dans des représentations graphiques, puis, dans un deuxième lieu, nous avons essayé de relever les erreurs existant cas par cas en les analysant selon la nature de l'erreur (au niveau de la syntaxe de la conjugaison ou au niveau de l'emploi du pronom réfléchi..... etc.) et l'origine de l'erreur (erreur du à l'assimilation à une autre forme, erreur du à l'ignorance etc.) pour arriver à la fin à une synthèse générale de l'ensemble des erreurs commises et qui nous mène aux résultats généraux et concrets de ce travail de recherche.

Les mots clefs :

La forme pronominale, le pronom réfléchi, l'emploi des pronoms réfléchis, la construction pronominale, les sens du verbe pronominal, l'analyse syntaxique, les raisons socioculturelles.

ملخص

أين يكمن الخلل في استعمال الفعل المزيد (le verbe pronominal) في كتابات طلبة اللسانيات في اللغة الفرنسية ؟

هل يتردد الطالب على استعمال هذا النوع من الأفعال بنفس تردده على استعمال الأنواع الأخرى كالمبني للمجهول وغيره؟
تلکم الأسئلة شكلت موضوع المذكرة المعنونة ب استعمال الفعل المزيد في اللغة الفرنسية (البرونومينال) في كتابات طلبة اللسانيات بجامعة ورقلة.

إن البحث لا يهدف إلى تقديم درس تقليدي في قواعد اللغة لشرح هذا النوع من الأفعال مرفقا بالأمثلة التوضيحية لتعلمين مبتدئين إنما هو دراسة وصفية و تحليلية لطريقة استعمال الطلبة للفعل المزيد في كتاباتهم معتمدين في ذلك على الفرضيات التالية :

يوجد وجه للشبه بين المعنى المجهول للفعل المزيد و الفعل المبني للمجهول البسيط.
اللغة العربية تأثير على استعمال أداة الزمان و المكان بعد هذا النوع من الأفعال في اللغة الفرنسية.
للإجابة على هذه الأسئلة اتبعنا المخطط التالي:

في ثلاثة محاور عالجتنا ماهية الجملة و طرق تحليلها إضافة إلى أنواع الجمل على مستويات عدة ثم مررنا إلى الحديث عن الفعل تعريفه أنواعه مكوناته ثم في محور آخر درسنا الفعل المزيد خصائصه و مميزاته و التي تمكننا من أخذ نظرة معمقة على هذا النوع من الأفعال و تمكننا من الحكم على صحة أو خطأ التراكيب المحررة من طرف الطلبة.

حاولنا في أول الأمر تقديم وصف شامل حول مدى استعمال هذا النوع من الأفعال ممثلا في رسوم بيانية تبين النسبة المئوية للاستعمال العام للفعل المزيد بعد ذلك أخذنا من نسبة الاستعمال نسبة تمثل الاستعمال الصحيح و الخاطئ و فيها قمنا بتصنيف درجات صحة التراكيب إضافة إلى تصنيف لكل أنواع الأخطاء فمنها ما يتعلق بتصريف هذا الفعل في الأزمنة المركبة و ما يتعلق باستعمال الضمير بين الفاعل و الفعل و منها ما هو راجع للتأثر باستعمالات و تراكيب اللغة الأم... الخ و في الأخير قدمنا خلاصة شاملة لأنواع الأخطاء المتواجدة على مستوى الفعل المزيد و التي تمكننا من إعطاء النتائج العامة و الملموسة لموضوع البحث و المتمثلة فيما يلي :

ان معظم طلبة السنة الرابعة ليسانس لغة فرنسية يستعملون هذه التراكيب جاهلين معنى فعل بالدرجة الاولى مزيد.

شمول استعمال الفعل المزيد الذي يفيد المجهول على حساب الانواع الاخرى متاثرين بتركيبية الفعل المبني للمجهول.

زيادة الافعال الغير قابلة للزيادة بمحض الصدفة متاثرين باللغة الام.

الكلمات المفتاحية: الفعل المزيد، ضمير الزيادة ، الجملة المزيدة، معاني الفعل المزيد، التحليل النحوي للأخطاء، الخلفيات الاجتماعية و الثقافية المؤثرة.

Summary

This research is an enhancement of the pronominal form of the verb phrase in French

Our work does not explain the verb form, its characteristics, its manifestations to beginners, but rather the implementation of the form pronominal as the extent of the act of producing a written spontaneously to see the spontaneous style of the student when the use of such verbs.

Questioning on the use of a form pronominal copies of learners, is to highlight how to use the form as well as the difficulties highlighted at this level to detect socio-cultural reasons, if we dare say, that can affect such use .

In this research work, we made a description of the body including the employment rate of the verb pronominal with different meanings which can express, these are presented in graphical representations, then in a second location, we tried to identify existing errors case by case basis by analysing the nature of the error (level of the syntax of the combination or at the use of the pronoun thought so.) and the origin of the problem (error due to assimilation into another form, error due to ignorance and so on.) to arrive at the end of a general summary of all errors committed and which leads us to the general and concrete results of this research work .

Key words:

The pronominal form, pronominal sentence, the use of such verbs, socio-cultural reasons, pronominal verb, grammatical analyse, reflexive pronouns, personal pronouns.

Table des matières

Introduction générale :

CHAPITRE 1: LA PHRASE COMME ENTITE DE L'ANALYSE SYNTAXIQUE

1-	La phrase	09
2-	l'énoncé	11
3 -	phrase vs énoncé	12
4-	Les types de phrase	15
4-1	La phrase nominale	15
4-2	La phrase verbale	16
4-2-1	La phrase simple	16
4-2-2	La phrase composée	16
4-2-3	La phrase complexe	17
4-2-3-1	La phrase subordonnée	17
	Relative	17
	Injonctive	17
4-2-3-2	Les phrases coordonnées	18
4-2-3-3	Les phrases juxtaposées	18
4-2-3-4	Les phrases insérées	18
5-	Les plans d'analyse de phrase	19
5-1	Plan fondamental.....	19
5-2	Plan des constituants immédiats.....	20
5-3	Plan fonctionnel.....	20
5-4	Plan thématique	21
5-5	Plan sémantique.....	22
5-6	Plan des modalités de la phrase.....	22
5-6-1	La modalité assertive.....	22
5-6-2	La modalité injonctive.....	22
5-6-3	La modalité interrogative.....	23

CHAPITRE 2 : LE VERBE COMME NOYAU DE L'ANALYSE SYNTAXIQUE

1-	La définition et le rôle du verbe	26
2	La morphologie du verbe	30
2-1	Le radical.....	32
2-2	La désinence.....	33
3-	Les formes du verbe	34
3-1	La forme simple.....	34
3-2	La formes composée.....	35
3-3	La forme surcomposée.....	35
4-	Les types du verbe	37
5-	Les constructions du verbe	38

CHAPITRE 3: LE VERBE ET LA CONSTRUCTION PRONOMINALE.

1-	Le verbe pronominal.....	41
2-	Les pronoms personnels réfléchis.....	43
3-	L'accord du participe passé des verbes pronominaux	44
4-	Les verbes essentiellement pronominaux.....	45
4-1	Les verbes pronominaux au sens réfléchi.....	48
4-2	Les verbes pronominaux au sens réciproque.....	48
4-3	Les verbes pronominaux au sens passif.....	49
5	La construction pronominale	50
5-1	L'interprétation réflexive.....	51
5-2	L'interprétation réciproque.	52
5-3	La construction passive.....	52
5-4	La construction neutre.....	53

**CHAPITRE 4 : L'USAGE DU VERBE PRONOMINAL CHEZ L'ETUDIANT DE
LA 4^{ème} ANNEE LICENCE DE FRANÇAIS : UNE ANALYSE
SYNTAXIQUE.**

1-	Description du corpus.....	57
2-	Analyse des données.....	58
3-	Types des erreurs.....	62
4-	Analyse des statistiques.....	65
4-1	Le sens passif.....	66
4-2	Le sens réfléchi.....	66
4-3	Le sens réciproque.....	67
4-4	Le sens neutre.....	68

CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE.....	72
ANNEXE	75

Notre travail porte sur la combinaison sujet +verbe + complément, plus précisément sur ce que cache le pronom réfléchi (se) dans une construction dite pronominale.

La présente recherche ne vise pas à donner une leçon classique de la grammaire du verbe en exposant les exemples et la règle à retenir suivie des applications, mais plutôt la recherche des types d'erreurs commises à ce niveau, en essayant de dévoiler ses origines, ses causes ainsi que les circonstances dans lesquelles ces cas d'écart ont été faits par les étudiants.

L'ambiguïté générée par l'usage de la forme pronominale pose pour nous la problématique suivante :

- Où résident les difficultés dans l'usage de cette forme verbale ?
- Arrive-t-on à employer la forme pronominale dans nos écrits avec la même fréquence quant aux autres formes verbales ?

Pour répondre à ces interrogations formulant notre problématique, nous avons avancé les hypothèses suivantes :

- Il existe un certain rapport de ressemblance entre le sens passif de la forme pronominale et la voix passive
- L'arabe dialectal algérien considéré comme langue maternelle a une influence sur l'emploi de la préposition qui suit le verbe pronominal

Pour atteindre l'objectif visé, nous avons opté pour le plan suivant :

Un premier chapitre est un aperçu sur des notions de base. Dans ce chapitre, nous avons fait la distinction entre les deux notions phrase/énoncé vues souvent, par la majorité, comme étant équivalentes, puis nous donnons les différents types de phrase sur les deux niveaux syntaxique et morphologique pour passer à ses différents plans d'analyse : le fondamentale, le fonctionnel, le thématique et finalement au niveau des modalités de phrase, qui seront expliquées à travers l'intention de locuteur vis-à-vis de l'énoncé qu'il produit.

Un deuxième chapitre va être consacré à l'étude du verbe, sa définition, sa conjugaison et les types d'auxiliaires existant (aspectuels, modaux, temporels).

Dans ce chapitre également, nous avons parlé de la morphologie du verbe qui distingue le radical de désinence pour passer en suite aux groupes du verbe, ses différentes formes, types et finalement ses constructions.

Le troisième chapitre va être la clé qui nous permet de franchir « l'ambiguïté » du verbe pronominale à savoir sa définition, ses types, ses différents sens jusqu'à ce qu'on arrive à formuler sa construction, son essence ainsi que ses différentes interprétations.

Le quatrième chapitre est une mise en application de certaines notions de la structure pronominale sur un corpus choisi.

Ce corpus se compose des copies du second examen des étudiants de la 4^{ème} année licence de français à l'université de Ouargla, promotion 2005/2006, dans lequel nous analyserons en détails et avec les statistiques le taux de présence ainsi que la qualité de ses constructions pronominales produites présentées graphiquement et accompagnées d'un tableau synoptique dans lequel nous analyseront les erreurs cas par cas.

Notre choix de corpus est inspiré d'une curiosité de dévoiler les difficultés de l'étudiant quant à l'usage de cette forme dans ses écrits les plus spontanés.

Pour ce faire, nous avons choisi de travailler sur un corpus de 116 copies d'examen prises dans deux modules : celui de « la littérature comparée » et 58 copies composant le deuxième module celui de « la didactique de texte littéraire » 58 copies également (prises des mêmes étudiants)

Pour réaliser l'objectif tracé, nous avons opté, dans un premier temps, pour une démarche descriptive. Cette dernière nous permet de diagnostiquer le taux d'écart repéré dans les copies. Ensuite, l'analyse statistique nous permettra de représenter ces données graphiquement ; lesdites représentations sont accompagnées d'un tableau qui retrace chaque type d'erreur avec des illustrations pour mieux faciliter la lecture ainsi que la compréhension au lecteur.

Notre travail, comme tout travail de recherche a rencontré des difficultés lors de sa réalisation. Entre autres difficultés, nous pouvons citer les obstacles suivants ;

Le premier obstacle rencontré, était au niveau de la documentation c'est celui de la rareté des travaux faits dans ce domaine ainsi que le manque des sources bibliographiques universitaires traitant ce sujet.

Le second était au niveau du sujet lui-même. Les interprétations multiples que nous donnons aux structures faites par les étudiants et cela est dû à l'inaccessibilité de l'intention visée par l'usager.

Dans un premier temps nous avons défini le champ de notre travail celui de la structure pronominale contenue bien entendu dans une phrase ;de ce fait ,il nous est possible s'il n'est pas nécessaire , de la définir d'un point de vue grammatical et énonciatif ; autrement dit par rapport a l'énoncé ,en discernant les ressemblances ainsi que les différences qu'ils les ont car il nous arrive souvent l'usage de l'un ou l'autre terme dans des contextes semblables sans connaître les nuances du sens qu'ils les portent.

Ensuite, nous allons passer aux différents plans de l'analyse de phrase ainsi que ses constituants en fin de chapitre.

La phrase dite "type"d'un point de vue grammatical est définie selon *Pierre Le Goffic* comme étant: " *une séquence autonome dans laquelle un énonciateur (locuteur) met en relation deux termes, un sujet et un prédicat* »¹.

La définition qu'affirme Le Goffic prend comme référence la phrase assertive ou déclarative, c'est a dire une phrase dans laquelle le locuteur déclare une nouvelle ou une information par cet acte de combinaison de ses constituants : sujet- verbe ou sujet- prédicat.

Mais, si nous prenons la phrase impérative: où nous marquons l'absence du sujet même s'il est exprimé sans le vouloir(l'amalgame de la personne, du temps et du mode qui se fait au niveau de la terminaison du verbe), peut-on arriver à appliquer le model canonique annoncé : sujet+prédicat?

Pour arriver à une réponse à ce sujet, nous arriverons à la définition avancée par Le Goffic lui-même, celle de la mise en relation d'un sujet et un verbe par un locuteur. Cette définition de Pierre Le Goffic sert bien à renforcer ce qu'on a dit, mais, sous un autre angle celui des modalités de phrase dont on arrivera aux détails ultérieurement.

La notion de la phrase était toujours le terme controversé entre son appartenance à la langue ou/et la parole entre Saussure qui dit que : « *la phrase appartient à la parole non à la langue* »² et George Mounin selon lequel : « *les phrases sont des unités de langue et les énoncés se sont des unités ou exemples de parole* »³.

¹ LE Goffic Pierre , *Grammaire de la phrase française*,” la phrase. Vue d’ensemble’ p16, Hachette, Paris.

² Martinet André, *Syntaxe générale*, Paris, éd.Armand Colin collection U, 1998,p 15

³ Mounin George, *Dictionnaire de la linguistique*, 4ème édition, Paris : Quadriga, janvier 2004, p262.

Selon ce qui est avancé, Saussure affirme que la phrase est une entité de parole, non de la langue en niant l'aspect de la structure grammaticale de la phrase ce qui va l'empêcher d'être structurée selon des règles syntaxiques et grammaticales et qui signifie qu'elle prends le caractéristiques de l'énoncé ce qui ne l'est pas.

Tandis que George Mounin la considère comme entité de langue car elle est composée d'un ensemble des éléments (unités de langue) entre lesquels existent des rapports syntaxiques.

Par ailleurs, un énoncé est pris comme unité de parole -selon G.Mounin- dans la mesure où il n'obéit pas à des règles de structuration et il est souvent variable selon des contextes et les situations.

Entre l'un et l'autre, nous nous penchons vers la définition avancée par Mounin qui a mis au point la distinction entre parole et langue par rapport à la production de la phrase en s'appuyant sur l'aspect syntaxique avec le quel Millet était d'accord en disant que : « *la phrase est un ensemble d'articulations liées entre elles par certains rapports grammaticaux et ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elle-même* »⁴.

De ce fait, sous un angle grammatical la phrase pour Millet désigne cet enchaînement structuré des éléments (unités de langue) liées les uns au autres par des rapports syntaxiques et grammaticaux pour assurer-ce que Martinet appelle -une fonction dans la phrase ,qui aide à donner de signification à cet ensemble structuré et qui va prouver son aspect d'indépendance par rapport à un autre enchaînement des mots (autre phrase).

Donc, la phrase est une unité « significative » de la langue dans laquelle on fait un choix et une structure des unités en les combinant les unes aux autres pour transmettre un message voulu par son producteur selon le but à réaliser..

⁴ Op.cit, p15

L'ENONCE:

Se définit par rapport à un acte d'énonciation comme étant : "*son produit oral ou écrit*"⁵ ; autrement dit, si l'énonciation est la production des énoncés, des « dire », l'énoncé sera le fruit de cette production.

Chez *Anscombre et Ducrot*, l'énonciation constitue: "*une activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle*"⁶.

En d'autres termes, l'énoncé est le résultat de cet acte d'appropriation et l'actualisation de la langue par le sujet parlant dans un cadre spatio-temporel donné et qui ne l'est pas dans un autre et qui le distingue d'un autre énoncé produit dans autre temps.

En effet, l'énoncé s'identifie par rapport à la situation d'énonciation où il est produit (le référent) ce qui lui permet d'être situé dans un temps et espace bien déterminés, ce que George Mounin⁷ l'a bien expliqué dans l'illustration qu'il a donnée: « *ainsi que : j'ai faim : prononcé le 15/01/1966 à midi.*

et J'ai faim ; prononcé le 15/08 à huit heures.

*ces deux exemples constituent deux énoncés différents et distincts d'une même phrase »*⁸.

De cela un énoncé selon G.Mounin est cet acte verbal articulé par un locuteur dans un moment qu'on peut nommer (A) et fait que si nous prenons le moment (B)

Cela nous permet de obtenir un deuxième énoncé.

Par ailleurs, pour produire un énoncé et selon Martin Riegel, il faut qu'il ait un certains nombres de principes selon lesquels cet acte est accompli :

- Les deux participants dans l'acte énonciatif, ou les protagonistes fondamentaux de la communication ; le locuteur et l'allocutaire.
- Un temps et un lieu spécifiques.
- L'objet ou les objets qui constituent l'environnement susceptible des protagonistes.

⁵ Martin Rieget et all, *Grammaire méthodique du français*, 3^e édition " Quadrige": fev 2004; 2 tirage: jan 2005, chapitre xx; p 575.

⁶ Anscombre et Ducrot in Catherine Kerbrat Orecchioné, *L'énonciation*, 4^e ed. Armand Colin, Paris 2002, p32.

⁷ Op.cit, p125.

⁸ Op.cit, p125.

L'interprétation des actes de parole :

Dans un énoncé porteur de sens, la valeur de l'acte de parole « *peut s'exprimer par diverses marques plus ou moins explicites et servent d'orientation quand à sa valeur* »⁹. C'est à dire que le sens de l'énoncé s'explique par l'une de ses constituants, comme certains verbes utilisés au présent avec la première personne du singulier (je) :

Ex : je vous conseille de venir tard.

Je vous plains de partir tard.

Je vous remercie de partir tard.

De ce fait, pour concrétiser l'acte de la parole en énoncé, ceci dépend de deux partenaires de la communication dont l'absence de l'un ou les deux ne mènera pas au but visé, d'un lieu et d'un moment comme cadre de cet échange d'information ou des propos qui font le sujet ou l'objet de l'énonciation et auquel elle se réfère.

PHRASE vs ENONCE :

Nous avons mis ce genre d'opposition entre les deux termes pour mettre en lumière quelques nuances d'autres eux, vues souvent obscures et qui nous permettent mieux de les saisir, les distinguer et de les utiliser ultérieurement.

Tout d'abord, la production d'un énoncé ne suit souvent pas le moule canonique de la phrase car l'énonciateur en parlant et lors de l'émission de son énoncé tantôt incomplet, tantôt « *mal délimité* »¹⁰ il choisit ses mots, il en les substitue souvent par d'autres ou il utilise souvent des éléments non linguistiques tels les interjections, la mimique avec les sourds-muets c'est la raison pour laquelle l'énoncé : « *n'est proprement linguistique que dans la mesure où il est doublement articulé* »¹¹. En d'autres termes, un énoncé contenant des unités linguistiques et non linguistiques ne pourra pas obéir au principe de la double articulation : en monèmes (unités significatives minimales) et phonèmes (unités distinctifs).

⁹ Eric Genevay, *Ouvrir la grammaire*, Paris, ed. L.E.P. 1994, p 20.

¹⁰ LE Goffic Pierre, *Grammaire de la phrase française*, la phrase. Vue d'ensemble' Hachette, Paris, p.9

¹¹ Martinet André, *Éléments de linguistique générale*, 4^{ème} éd, 2^{ème} tirage, Paris : éd. Armand Colin, 1999, p101.

Tandis que la phrase comme nous l'avons déjà définie comme la suite structurée des unités linguistiques entretient des rapports syntaxiques et grammaticaux, obéit à un moule canonique –sujet et prédicat- invariable et prise comme unité significative « *doublement articulé* »¹².

Ceci nous permet de revenir au point de départ avancé par G.Mounin et avec lequel Le Goffic se met d'accord en disant que l'énoncé:" fait référence au discours (à l'affection) Tandis que la phrase est cette structure enchaînée de sujet et de prédicat, présentée souvent par s le sujet et le verbe: "*mots de la langue*"¹³.

Autrement dit, la phrase fait référence aux éléments de la langue (les unités de la langue)qui peuvent exprimer un sens unique et invariable avec ses éléments enchaînés logiquement et grammaticalement , au contraire de l'énoncé où se mêlent le linguistique, le non linguistique avec une interprétation variable dépendant de contexte de son énonciation;c'est le cas échéant dans le discours indirect où le co-énonciateur ou l'allocutaire « *doit former une série de compréhensions et d'interprétations possibles de l'énoncé dépendent du contexte de l'énonciation* »¹⁴ pour qu'il puisse comprendre l'intention de locuteur et pour que ce dernier arrive à accomplir son acte d'injonction- par exemple- comme dans l'exemple cité par E.Goffman :

- Fermez la fenêtre!
- Il fait froid ici !

En disant : « *pour que son intention [le locuteur] soit reconnue par l'allocataire celui-ci doit effectuer une série de calculs interprétatifs pour déceler l'injonction* »¹⁵ c'est-à-dire selon ces exemples, l'énoncé « fermez la fenêtre » peut prendre plusieurs sens et ce dernier dépend de la compréhension de l'allocutaire, ce qui est demandé est -ce un ordre de fermer ? Un conseil ? Où une menace de ne pas ouvrir la fenêtre.

De même pour le deuxième énoncé « il fait froid » est-il énoncé pour dire : mettez un manteau ? Nous ne pouvons pas sortir ?fermez la fenêtre ou autre chose.

¹² Ibid, p103

¹³ Ibid. ,p17.

Mounin George, *Dictionnaire de la linguistique*; 2ème ed.Quadrige, janvier 2004,p 125.

¹⁴ LE Goffic Pierre,op.cit, p 9.

¹⁵ LE Goffic Pierre ,op.cit, p9.

Donc l'accomplissement de ces actes demande le contexte réel dans lequel ces ordres ont été émis et le but auquel l'énonciateur va aboutir.

Par ailleurs, un énoncé diffère-t-il d'une phrase par un autre trait celui qu'on déjà traité concernant de l'intention de locuteur d'après son énoncé, c'est à dire lorsqu'il émet son discours, quel but cherche-t-il à atténuer ? S'agit-il d'une menace ? D'une promesse, d'un conseil ou d'une demande ? Ce que Austin appelle actes de langage.

Autrement dit, un énoncé peut avoir plusieurs interprétations même s'il contient un point d'interrogation ou d'exclamation.

Si on prend l'exemple de cet énoncé :

Quelle heure est-il ?

Nous pouvons suggérer que cet énoncé a pour but :-de chercher le temps.

-de dire que tu es en retard.

-de dire que tu es arrivé tôt.

De cela, nous disons que la compréhension d'un énoncé dépend de l'intention et de la compréhension du message que le locuteur veut transmettre.

En ce qui concerne la phrase, elle est analysable selon les modalités exprimées que se soit : une modalité d'assertion, d'exclamation, d'injonction ou d'interrogation dont nous allons voir les détails ultérieurement.

Finalement, pouvons-nous dire que l'énoncé et la phrase constituent un ensemble indissociable cohérent et complémentaire et je désigne ici par complémentaire le sens

« d'adhésion » ? La réponse sera par « oui » car il arrive qu'un énoncé dans sa description fait référence au model canonique de la phrase et ça ce que l'affirme Chomsky en disant que: " *la phrase relève de la compétence [la langue chez Saussure] et l'énoncé de la performance ou de la parole*"¹⁶. Cela nous conduit à dire que l'énoncé est une sorte de concrétisation de la phrase , celle-ci dépend d'un unique moule syntaxique ainsi qu'une interprétation possible(selon la modalité), dans le cas où la notion de langue est définie comme « un synonyme »de celle de parole, car dans les propos de Saussure avancés concernant l'appartenance de la phrase il a affirmé qu'elle appartient à la parole non à la langue.

¹⁶ Mounin George, op.cit, p 125

LES TYPES DE PHRASE :

On désigne par « types » l'ensemble des manifestations ou les formes que peut prendre une phrase, non plus les types « habituellement » connus tels le déclaratif, l'interrogatif et l'exclamatif qu'on les a appelés les modalités.

On distingue deux types :

1/**La phrase nominale** : est celle qui s'appuie sur un nom à la place d'un verbe, pris comme étant la base de cette phrase. Elle est construite soit :

*A partir d'un verbe par sa transformation en nom tel :

L'usine fabrique les tubes → usine pour la fabrication des tubes

Ph. Verbale

ph.nominale

* A partir d'un adjectif :

Le vent est violent → la violence du vent

Ph. verbale

ph .nominale

Par ailleurs, il arrive souvent que des phrases nominales n'obéissent pas à cette transformation, mais elles reposent sur « des adverbes et adjectifs »¹⁷ :

Extraordinaire, ce voyage!

Doucement, les enfants!

La phrase nominale a un champ d'usage très vaste, elle est employée pour accélérer le déroulement du récit lorsque les événements se précipitent.

Ainsi nous pouvons l'utiliser comme moyen ou procédé de condensation, en gardant le même sens de l'énoncé ou de phrase quelque soit sa modalité :

Exemple : dans la modalité de l'interrogation : Quelle question ?

Ou dans celle d'exclamation : Quelle horreur ?

En outre de par ses caractères d'économie de la langue, ainsi que son effet sur le destinataire, la phrase nominale est utilisée dans les titres, les slogans publicitaires, ...etc.

¹⁷ La phrase in [www. Espace français.com](http://www.Espacefrançais.com), vu le 10/03/2008.

2/La phrase verbale :

Elle « s'organise au tour d'une information »¹⁸ en suivant la structure : group nominal + group verbal+ complément.

Exemple : Ali a eu son diplôme.

La phrase verbale est présente dans tous les types de textes et les écrits, notamment dans les écrits de vulgarisation entre autres : les articles de presse, les modes d'emploi et les demandes d'emploi ...etc.

Dans la phrase verbale, nous distinguons :

2-1/ la phrase simple :

Ce genre des phrases désigne celles qui peuvent s'organiser au tour d'un seul verbe avec ses compléments :

Les fleurs du printemps ont formé un beau paysage du jardin.

Sujet verbe complément

2-2/ la phrase composée :

C'est la phrase qui se compose de plusieurs propositions indépendantes :

Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille. (Molière).

Ces deux propositions peuvent l'une ou l'autre exister hors ce contexte comme elles peuvent être coordonnées ou juxtaposées.

Ce genre est appelé chez Martinet « phrase enchâssée »¹⁹ celle –ci désigne tout phrase peut être enchâssée ou intégrée dans une autre phrase principale appelée « matrice » tel dans l'exemple qu'il a donné :

Le loup qui a mangé l'agneau est mort.

Dans cet exemple nous avons deux phrases : celle la constituante ou l'enchâssée (le loup a mangé l'agneau) à l'intérieur de la phrase matrice (le loup est mort).

¹⁸ Ibid, p2

¹⁹ Mounin George, op.cit, p 262.

2-3/ la phrase complexe :

Est celle qui se base sur une information principale autour de laquelle pivote l'ensemble des éléments nécessaires à sa compréhension. Elle est composée de deux ou plusieurs propositions et se distingue par la façon dont s'insèrent ses éléments constituants dans la phrase continuée (la phrase matrice). ces deux propositions sont en rapport dit de :

I/ Subordination : lorsque les deux parties de la phrase complexe sont séparées en proposition principale et proposition subordonnée, celle-ci est dépend de la principale et elles sont liées par « *des termes qui marquent leur dépendance* »²⁰ sont généralement des conjonctions de subordination tel :

a/ Les pronoms relatifs : ils introduisent une proposition subordonnée relative, ils suivent un nom ou un pronom, appelé antécédent pour le qualifier :

Vous vous êtes rendus les esclaves des hommes frivoles **que vous avez vaincus.** ([Rousseau](#))²¹.

b/Les conjonctions ou locutions conjonctives comme : que, quoique, quand, pour que...etc. elles expriment soit :

1/Une subordonnée complétive : après les verbes d'opinion, de perception, de déclaration, de sentiment, de pensée :

Il me semble ***que vous avez tort.***

Je souhaite ***qu'il va avoir son bac cette année.***

Le ministre a affirmé ***que les élections seront le mois prochain.***

2/une subordonnée circonstancielle : elle expriment les circonstances et les conditions dans lesquels se fait l'action : le temps, le lieu, la cause, la conséquence, l'opposition...etc.

« Une chose n'est pas juste ***parce qu'elle est loi*** ». (Montesquieu)

²⁰ Martin Rieget et all, *Grammaire méthodique du français*, 3^e édition " Quadrige" : fev 2004; 2 tirage: jan 2005, chapitre xii; p 470

²¹ La phrase in www.espacefrancais.com, vu le 10/03/2008, p 2.

« La providence a mis du poils au menton des hommes *pour que l'on puisse distinguer des femmes.* (Proverbe grec)

Je lui annoncerai la nouvelle de sa réussite *lorsqu'il reviendra.*

Il a perdu son ami le plus intime *si bien que on le voie triste.*

C/les mots interrogatifs : qui peuvent être aussi des adverbes ou des pronoms interrogatifs, ils servent à exprimer une interrogation, totale ou partielle telle : comment, si, pourquoi, est ce que, où...etc.

Je me demande *où il va ?*

Il m'a interrogé *quand je viendrais ?*

Je lui ai demandé *comment préféreras -tu le café ?*

II/Coordination : lorsque la phrase complexe est constituée de deux ou plusieurs des séquences dont la seconde est liée à la précédente par une conjonction de coordination.

-Les pluies ont beaucoup tombées **mais** les prix des fruits et des légumes sont en augmentation terrible.

-les femmes cueillent la récolte du raisin **et** les hommes la mettent dans les camions.

III/juxtaposition :

Lorsque les parties de la phrase complexe, peuvent être liées entre elles explicitement par une marque de ponctuation à l'écrit, ou par une pause à l'oral.

Les chiens aboient, la caravane passe. (Proverbe)

VI/Insertion :

Lorsque l'une des parties « détachée de l'autre par des marques graphiques ou prosodiques »²² est insérée au début ou à la fin d'une proposition équivaut sur un plan sémantique et syntaxique à une subordonnée complétive c.o.d.

Quand me, **demanda-t-il,** reviendras-tu ?

L'été, **je le crains** sera chaud.

Ces quatre modes de construction sont résumés dans le tableau suivant :

²²Martin Riegel et al. *ibid.* p 470

Mode de construction des propositions constitutives			Type de composition de la phrase complexe
Mot de relation	statut que la phrase complexe	Relation de dépendance	
+ -	-	+	Subordination
+	+	-	coordination
-	+	-	Juxtaposition
-	+	+ -	Insertion

Tableau 1⁽²³⁾

LES PLANS DE L'ANALYSE DE PHRASE²⁴:

Nous avons utilisé le mot "plans " au pluriel car pour étudier ou analyser une phrase, il faut choisir l'un ou les différents plans d'analyse qui sont les suivants:

1/ PLAN FONDAMENTAL:

Nous désignons par « plan fondamentale » la relation logico grammaticale qui unit le sujet au prédicat, tel l'exemple de cette phrase

le fils casse la vase .
Sujet prédicat

Elle est dite relation logique dans la mesure où une chose logique est toujours prise comme évidente et ne nécessite pas de vérification car, si je vais informer sur quelque chose, il faut que mon information soit complète : il ne suffit pas de donner la partie : le fils et de se taire de l'autre partie puisque le sens sera inachevé, c'est pour cela cette relation est obligatoire et nécessaire entre ces deux.

²³ Ibid, p 470.

²⁴Le Goffic Pierre, ibid. ,p.18

Grammaticale car le sujet n'a eu cette fonction en soi comme sujet, placée avant le prédicat que par opposition à d'autres éléments tel le prédicat et l'inverse et la présence de l'un nécessite la présence de l'autre.

Autrement dit, l'opposition sujet- prédicat constitue la base de l'analyse de la phrase c'est la raison pour laquelle elle est dite fondamentale

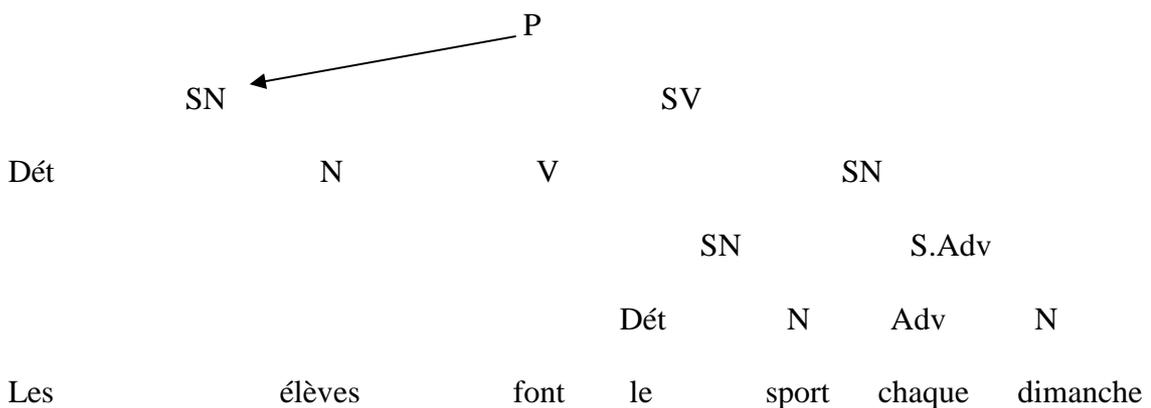
2/ PLAN DES CONSTITUANTS IMMEDIATS (ACI)²⁵ :

Nous visons par l'analyse en constituants immédiats, l'ensemble des syntagmes qui s'enchaînent l'une après de l'autre sur un axe syntagmatique.

Ce genre d'analyse ne consiste pas à entasser les petites unités qui composent la phrases (les mots), mais de passer par la hiérarchisation de regroupements que peut contenir une phrase, par exemple une phrase dans un premier temps se décompose en deux constituants (SN) + (SV) ces deux constituants majeurs peuvent être analysés à leur tour en ces constituants jusqu'aux plus petits (les mots) comme il est illustré dans cet exemple :

- Les élèves font le sport chaque dimanche.
- Les élèves font le sport chaque dimanche.
- Les élèves font le sport chaque dimanche.
- le sport chaque dimanche.
- Chaque dimanche

La représentation de la phrase :



²⁵ Riegel Martin et all.op.cit. p 240.

3/PLAN FONCTIONNEL²⁶:

L'analyse faite à ce niveau vise à attribuer à chaque unité de langue contenue dans une phrase une fonction qu'elle occupe dans cette suite des groupes.

Autrement dit, c'est à travers la combinaison des mots, leur ordre, leurs accords que ces relations dites fonctions peuvent être indiquées :

Les bons élèves font leurs devoirs à temps.
GN GV GP

Le premier GN (les bons élèves) a la fonction du sujet de phrase.

Le GV (font leurs devoirs à temps) a la fonction du verbe.

Le GV (font leurs devoirs à temps) va subdiviser en deux constituants : celui du verbe et celui du second GN (leurs devoirs) qui a la fonction d'un complément essentiel par contre (à temps) qui est un group prépositionnel a la fonction d'un complément accessoire.

4/ PLAN THEMATIQUE²⁷:

Désigne le niveau de l'information contenue -bien entendu- dans une phrase.

On informe sur quelque chose appelée « thème ou topique » de discussion en apportant des nouvelles qualifiées « rhème ou propos » concernant le thème discuté.

Donc, un thème signifie l'objet ou le sujet dont on parle , c'est déjà connu par rapport au rhème. Tandis que le rhème ou le propos désigne ce qu'on ajoute, on rapporte sue ce sujet :

Le père arrivera demain du voyage.
Thème rhème

²⁶ Le Goffic Pierre,op.cit p 10.

²⁷ Ibid,p 10.

La relation thème- rhème correspond souvent au sujet – prédicat, mais pas dans tous les cas :

Le soir, les élèves de l'école sont revenus de la promenade organisée.

5/ PLAN SEMANTIQUE²⁸:

Ce plan d'analyse correspond au schéma actantiel envisagé entre les actants dans un récit ou une pièce de théâtre. Ce qui est visé à ce niveau est l'identification des différentes parties dites actants * y compris le patient* et l'agent* participants pour réaliser le procès.

<u>Le loup</u>	<u>dévora</u>	<u>les troupeaux.</u>
Agent	procès	patient.

L'agent : est le responsable, l'auteur de l'action.

Le procès : c'est l'action réalisée.

Le patient : est celui qui reçoit l'action.

6/PLAN DES MODALITES DE PHRASE:

Comme on a déjà cité, par modalité de phrase, nous désignons l'attitude de locuteur vis –à–vis l'énoncé qu'il produit en s'interrogeant, en s'étonnant...etc. Les modalités de phrase indiquent la présentation de cette relation Sujet –prédicat, qui peut être :

1/ La modalité assertive :

Ce modèle de phrase est pris par la linguistique structurale comme « le modèle canonique auquel rapporte toute structure de phrase rencontrée »²⁹.

Selon la citation, la phrase assertive constitue un genre de référence à laquelle renvoie tous les autres types de phrase ; une phrase à modalité injonctive est dite inachevée sur le plan syntaxique car elle n'est pas adéquate au schéma canonique de la phrase française : sujet + prédicat.

Une phrase déclarative désigne un acte d'affirmation, de déclaration et elle constitue « le type fondamental, le plus étudié, peut être le plus fréquenté à l'écrit »³⁰.

²⁸ Ibid,p10.

²⁹ Martin Riegel et all .ibid, p385.

³⁰ La phrase in [www. espace français.com](http://www.espacefrancais.com), vu le 10/03/2008.

2/ **La modalité injonctive (impérative) :**

Elle correspond à l'acte « d'intimation, ordonner quelque chose à quelqu'un au sens plus large de la prière à l'ordre vif en passant par le conseil.

Elle se caractérise par l'absence du sujet, celui-ci amalgamé au verbe mis à l'impératif à travers sa désinence.

La phrase injonctive se distingue des autres phrases que par son intonation montante à l'oral et le point d'exclamation final à l'écrit.

Exemples : Sortez !

Rendez-moi mes objets !

3/ **la modalité interrogative :**

Elle exprime une demande d'information adressée à un interlocuteur. C'est la question qui appelle à une réponse et correspond à l'acte de questionner ou d'interroger.

On distingue :

1/ **l'interrogation totale** (globale ou générale) :

Elle porte sur le contenu propositionnel de la phrase et appelle une réponse globale par

Oui/Non :

-Faut-il faire fin au phénomène de l'aliénation ?

-aurons-nous l'occasion de se rencontrer ?

Dans ce type d'interrogation, il existe trois manières de formuler une question fermée (inter. totale) :

1-1 **Interrogation par intonation :**

C'est la forme la plus simple, elle se caractérise seulement par l'intonation finale qui la distingue de la phrase déclarative. Elle garde le même ordre de ses constituants car elle aucune marque sur le plan graphique sauf le point d'interrogation à l'écrit.

Exemple : elle habite toujours ici ?

Vous avez l'adresse de Leila ?

1-2/ **Interrogation par inversion du sujet :**

Ce genre d'interrogation consiste à changer la place du sujet qui sera placé après le verbe, on peut distinguer :

1-2-1/ Inversion simple :

Selon la nature du sujet, si ce dernier est un pronom personnel conjoint sujet tel : je, tu, il...etc. Il sera placé immédiatement après le verbe à la forme simple ou après l'auxiliaire dans la forme composée :

Exemples : Es- tu las de vivre ?

1-2-2/ Inversion complexe :

Se réalise avec un sujet qui est un nom ou un groupe du nom. Le sujet reste placé avant le verbe mais qui sera repris après le verbe par un pronom personnel sujet de 3 ème personne qui s'accorde avec lui.

Exemples : cette idée était-elle efficace ?

L'équipe est-il venu ?

1-3-L'interrogation avec 'est-ce que ' :

C'est une locution employée à l'oral qu'à l'écrit. Elle permet à la phrase de garder sa formule canonique sujet + prédicat car elle ne fait pas recours à l'inversion, elle se met suivie de la structure phrastique ordinaire.

Est-ce la pluie a cessé de tomber pour sortir ?

Est-ce les anciens étudiants font les réinscriptions ?

2 l'interrogation partielle :

Tandis que pour l'interrogation partielle, elle porte que sur une partie de la phrase le lieu, le nombre, la personne, le temps, la manière...etc. Elle a de multiples réponses l'interrogation partielle met en valeur les mots interrogatifs : quand, comment, pourquoi, où, combien...etc.

Quelle heure est-il ?

Où habitez-vous ?

Pourquoi vient-tu en retard ?

LE VERBE COMME NOYAU DE L'ANALYSE SYNTAXIQUE

Dans le chapitre précédant on a traité la phrase en tant que qu'unité de l'analyse de syntaxique, a ses composantes essentielles et son moule canonique qui la diffère de l'énoncé.

Cette fois-ci et dans ce second chapitre, nous allons nous approcher de notre objet d'étude, celui du verbe. Plus précisément du verbe pronominal. Le champ d'étude du verbe nécessite des années de recherche incessantes pour l'achever et comme on a opté pour le verbe et la construction pronominale, la thématique du chapitre va être consacrée à l'étude du verbe au sens plus large du terme, passant de sa définition, sa morphologie, son rôle, ses types si je l'ose dire, ses formes pour arriver finalement à ses structures.

1/ DEFINITION ET ROLE DU VERBE:

Sur un plan syntaxique, le verbe est le noyau de la phrase, à partir du quel se déterminent les fonctions des syntagmes nominales et il constitue l'un de deux « *constituants immédiats* »¹

de la proposition, l'autre est celui du groupe nominale.

Le groupe verbal selon La Grammaire Méthodique de français est : « le second des deux constituants obligatoires de la phrase de la base lorsqu'elle s'analyse selon le schéma GN + GV.

De ce fait, le groupe verbal est pris comme un constituant obligatoire ou primaire par au premier celui du sujet dans la mesure où il est indispensable et dont l'absence entraînera la transgression du moule canonique pré-établi de Cette dernière.

Le verbe « terme à la fois de fonction et de catégorie »².

Par ailleurs, le verbe à la différence du sujet à deux manifestations ou deux faces :

¹ Riegel Martin, Christophe Jean et Rioul René, Grammaire méthodique du français, 3ème ed., Paris : ed. Quadriège/Puf, 2004,p216.

² Ibid, p244.

Fonction : cette notion est attribuée par A. Martinet pour désigner le rôle que peut jouer un élément dans la phrase par sa combinaison avec les autres éléments, tel la fonction du sujet, du verbe, du prédicat, du complément...etc.

Catégorie : désigne la catégorie des verbes par opposition à celle des prépositions par exemple. La catégorie du verbe résulte de la classification qu'on fait les grammairiens pour le grec et qu'ils ont appelé les parties de discours, elles sont en nombre de huit classes ou catégories : nom, verbe, préposition, adverbe, pronom, conjonction, participe, article.

Sur un plan thématique, «*le groupe verbal assure la fonction globale de propos par opposition à celle du thème de l'énoncé présenté par le sujet*»³.

De plus la fonction syntaxique du verbe, ce dernier peut avoir une fonction ou un rôle informatif, dans la mesure où il peut nous informer à propos du thème :

Paul a réussi à l'examen de l'oral.

Cette existence dans la phrase lui assure le caractère de l'obligation notamment dans son rôle de prédication (le rhème sur un plan thématique) qui rend plus accessible ce qui est exprimé par le sujet (le thème) et ça était le point sur lequel André Martinet a insisté disant : « [...] *le verbe peut être défini, sur le plan de la linguistique générale et sans que cela implique son existence dans les langues, comme un monème qui ne connaît d'emploi que prédicatifs* »⁴.

De ce fait, le verbe chez Martinet est dans sa fonction de prédicat en niant toute autre fonction qu'il peut assumer dans la phrase.

Tout comme chez Joëlle Gardes le verbe et autre que celui de Martinet: «le verbe est le centre syntaxique et thématique de la proposition et qui lui donne un ancrage pragmatique par les marques morphologiques de personne, de temps, de mode et d'aspect»⁵ ces marques exprimées lui permettent d'être bien attaché aux autres constituants – le sujet- de la phrase, qui ne l'aura pas s'il est hors contexte phrastique, comme pour l'exemple:

Nous marchons rapidement pour attraper le bus.

³ Martin Rieget et al, *Grammaire méthodique du français*, 3^e édition " Quadrige": fev 2004; 2 tirage: jan 2005, chapitre xx; p215.

⁴ André Martinet in Christian Touratier, *Le système verbal français*, Armand Colin, mai 1996, p 08.

⁵ Joëlle Gardes-Tamine, *La grammaire (2 syntaxe)*, Armand Colin, Masson, Paris 1990-1998.

Si nous prenons le verbe " marchons", on peut dire que la désinence "ons" marque cet attachement entre le verbe et le sujet (nous) ce qui ne l'aura pas si on commute

Le (nous) par le (vous) en disant par exemple :

Vous marchez.

En outre, le groupe verbal est composé du verbe accompagné d'un ou plusieurs compléments souvent facultatifs c'est-à-dire que leur absence ne changera pas la structure fondamentale de la phrase :

Le train entre exceptionnellement cette fois-ci à dix heures du soir à la gare.

Certains verbes français ⁶ peuvent être utilisés comme :

1-1/**Auxiliaires** : pour former avec un participe passé sa forme composée ou surcomposée.

Les auxiliaires par excellence sont : l'auxiliaire « être » et « avoir ».

L'auxiliaire « être » est employé pour :

a- la formation des temps composés de tous les verbes pronominaux.

Exemple : il s'est blessé.

b- quelques verbes intransitifs exprimant, pour la plupart « un mouvement ou un changement d'état »⁷ comme :

aller, arriver, décéder, devenir, échoir, entrer, naître, mourir, partir, repartir, rentrer, rester, retourner, tomber, venir, intervenir, parvenir, revenir, survenir...etc.

certains verbes intransitifs ou pris intransitivement se conjuguent avec « avoir » quand ils expriment l'action et avec « être » quand ils expriment l'état résultant de « l'action accomplie »⁸.

Exemple : les prix ont augmenté l'an dernier.

Les prix sont augmentés maintenant.

Ces verbes sont : aborder, accoucher, accroître, baisser, changer, crever, grossir, monter, résulter, sortir, embellir, sonner, recroître, trépasser, descendre, diminuer.

En outre, certains de ces verbes ne se conjuguent qu'avec « avoir » :

Il a changé sa voiture.

⁶ Op.cit, p216.

⁷ Grevisse Maurice, *Le français correct*, 5ème ed., Alger: l'entreprise nationale du livre, 1993, p246.

⁸ Ibid, p.246.

Quand ils prennent « être » c'est le participe passé utilisé comme un simple adjectif comme dans l'exemple :

Il est changé.

1-2/ **Semi auxiliaires** : se sont des verbes suivis toujours de l'infinitif, ils servent à marquer certaines nuances du temps, du mode ou divers aspects comme :

Aller, devoir, sembler, s'en aller, être en passe de, être en voie de, faire, faillir, passer pour, pouvoir, sortir de, venir à, vouloir...etc.

Les semi auxiliaires peuvent être :

2-1-1/ **Aspectuels** : comme les verbes commencer à : commencer à, se mettre à. être en train de, finir de, cesser de...etc.

Ex : Il a commencé à ramasser ses notes pour rédiger son auto biographie.

Elle s'est à pleurer lorsqu'elle a entendu la nouvelle.

Il a cessé de fumer dès qu'il était hospitalisé.

2-1-2 **Modaux** : comme le verbe « devoir » qui exprime une action obligatoire, probable ou Souhaitable.

Il doit beaucoup s'exercer pour améliorer sa façon de conduire.

Le verbe « pouvoir » il exprime encore une action possible, souhaitable ou probable.

Exemples : Il pourrait avoir des rachats à l'examen final.

Nous pouvons espérer sa guérison.

2-1-3/**Temporels** : c'est le cas des verbes exprimant le future comme : devoir : la pluie doit revenir demain.

Le futur proche comme : les verbes « aller », « être sur le point de » : L'avion va décoller.

Le passé récent comme le verbe « venir de » : le professeur vient d'entrer.

3/ **Verbes supports** :

Se sont des verbes qu'on utilise pour former des locutions verbales équivalentes à la forme simple d'un verbe.

Ex : plonger dans la lecture : lire.

Faire le résumer : résumer.

Ces constructions sont beaucoup plus utilisées dans les écrits littéraires pour marquer un certain effet de esthétique.

2/ LA MORPHOLOGIE DU VERBE:

2-1 LE RADICAL ET DESINENCES:

On désigne par morphologie, l'aspect formel qui se voit d'une vue d'ensemble sur le verbe.

Selon Touratier⁹ dans la grammaire française traditionnelle, le verbe connaît :

-Trois voix : la voix passive, active et la voix pronominale qui s'ajoute à la forme active par le pronom qui change avec les personnes du verbe.

-deux fois trois personnes (première, deuxième et troisième personne du singulier) et ces même personnes au pluriel.

-quatre modes personnels : indicatif, le subjonctif, l'impératif et le conditionnel.

-trois modes impersonnels : l'infinitif, le participe et le gérondif.

-trois séries de temps : la série des temps simples y compris le présent, le passé, le futur, imparfait et le conditionnel présent.

Série des temps composés : le passé composé, plus que parfait, le passé et futur antérieur et le conditionnel passé avec ses deux formes.

La série des temps surcomposés dont ses temps sont : le passé surcomposé, le futur antérieur surcomposé et le passé surcomposé.

Comme notre intérêt va être basée sur l'étude du verbe, on va mettre à la lumière la citation de Touratier, en l'expliquant et en l'enrichissant :

Tout d'abord, on distingue dans le système verbal français l'existence de trois voix verbales, sont appelées par certains « tournures » celles de la voix active, passive, de plus la voix pronominale notre thème de recherche.

Un verbe va être évidemment conjugué et varié en personnes, c'est la raison pour laquelle nous trouvons les pronoms personnels du singuliers en nombre de trois pronoms (je, tu, il) et trois pronoms personnels désignant le pluriel (nous, vous, ils).

⁹ Touratier Christian, Le système verbal français, Armand Colin, mai 1996, p 46.

Ainsi , nous conjugons un verbe dans un temps inclus sous un mode dit personnel si le verbe peut être conjugué avec tout les pronoms dit l'agent qui fait l'action, ou le sujet. Ces modes personnels sont en nombre de quatre modes personnels par opposition aux autres dits impersonnels dans lesquels le verbe soit ne se conjugue pas avec tous les pronoms, soit ces modes n'ont pas tous les temps verbaux comme les modes précédents tel le mode impératif dans lequel le verbe ne varie pas en personnes sauf le « je, nous, vous » et il ne contient pas tous les temps.

Par ailleurs, les trois séries des temps verbaux nous permettent de choisir entre les temps simples, composés et surcomposés en fonction de nos attentes et le cadre où nous allons les actualiser.

De plus à ce que Touratier a mentionné, les verbes peuvent être classés selon leur conjugaison en trois groupes principaux : un premier groupe désigne les verbes réguliers ont l'infinitif « er » et prennent des désinences variées selon les personnes : e, es, e, ons, ez, ent ; ont le « é » comme marque du participe passé tel : lancer, bouger, penser, réclamer, donner, passé...etc.

Un deuxième pour les verbes réguliers ont l'infinitif « ir » et prennent le « ess » avec les trois pronoms du pluriel avant les désinences déjà citées. Ils ont le « i » comme marque du participe passé, comme : finir, choisir, haïr, applaudir.

Le troisième groupe rassemble les verbes irréguliers, en « oir », « re », « ir », ils ont différentes formes dans leurs conjugaisons et dans leurs participes passés, comme : vouloir, promouvoir, prendre, mettre, maintenir, contenir, devenir...etc. ce va être illustré dans ce tableau :

Tableau montrant les changements orthographiques des verbes en -ir, -oir, -re (verbes du 3^e groupe)¹⁰

Verbes types Changements (au présent de l'indicatif)	Changements au présent de l'indicatif	Exemples
croire, fuir, voir	le <u>i</u> du radical devient <u>y</u> devant une voyelle sonore	nous croyons mais ils croient nous fuyons mais ils fuient nous voyons mais ils voient
craindre, éteindre, peindre	<u>gn</u> devant une voyelle	nous craignons mais je crains nous éteignons mais j'éteins nous peignons mais je peins
battre et mettre	consonne <u>sans redoublement</u> pour les	je bats, tu bats mais nous battons

¹⁰ Le verbe, généralité, in www. Espace français.com.

	trois personnes du singulier	je mets, tu mets mais nous mettons
prendre, répondre, vaincre (singulier)	la consonne finale du radical de l'infinitif <u>se maintient</u>	je prends, tu réponds, il vainc
verbes en -aître	<u>accent circonflexe</u> sur le <u>i</u> suivi d'un <u>t</u>	il paraît, il connaît mais tu parais, tu connais

Tableau

Le verbe en tant que catégorie grammaticale variable peut avoir plusieurs formes:

D'une première vue du verbe, on remarque l'existence de deux parties identiques: le radical et la désinence ou la terminaison, ce que illustre l'exemple suivant du verbe :

Marcher-----marchons-----marcherions

On distingue une première partie, celle du radical:march et une seconde partie celle de la désinence: ons, ions.

2-1-1 LE RADICAL:

Touratier¹¹ définit le radical comme étant : « cet élément théoriquement commun à toutes les formes verbales qui appartiennent à la conjugaison du verbe ». Autrement dit, il est le support de la signification commune à toutes ces formes verbales et qui fait dire qu'elle relève d'une même entrée dans le dictionnaire.

En revanche, cette définition sera applicable que pour les verbes réguliers (ceux de 1er et de 2ème groupe), dans la mesure où l'autre catégorie des verbes celle des irréguliers peut avoir plusieurs formes, appelés thèmes (bases) long ou court, comme dans l'exemple qu'il a donné du verbe vouloir et ses différentes bases :

veu [vó], veul [vœl], voul [vul] et voud[vud].

De même, il pourrait y avoir une grande différenciation entre les radicaux d'un même verbe, tel le verbe « aller »et ses bases :

All [al], va [va], i [i] de allons, vas, iras.

Ou encore le verbe « être » et ses formes : suis [sɥ], es [ɛ], sommes [som], êtes [ɛt], sont [sɔ̃] conjugués au présent de l'indicatif et les formes: fus, fut, fûmes, fûtes furent au passé simple.

¹¹ Christian Touratier,op.cit p 85.

En outre, un radical peut désigner la base du verbe qui indique le sens invariable, mais qui ne peut pas être forcément identique à celle du nom ou d'un adjectif dérivé de ce verbe, tel dans l'exemple :

Adoucir----doux.

Amoindrir----moindre.

Selon le groupe d'appartenance du verbe -déjà expliqué- le radical ou la base du verbe peut être variée d'un groupe verbal à un autre¹² :

1/ Des verbes à base ou radical unique : se sont dans leur plupart les verbes du premier groupe, ceux en « cer » dans lesquels le (c) prend la cédille devant les lettres (a , o) et ceux en « ger » qui prennent un (e) et qui se place après le (g) devant les lettres (a, o) comme : plonger, manger, songer, placer, cesser, rincer...etc.

*les verbes en « ir » tel courir et ces dérivés : accourir, discourir, parcourir, secourir...etc. dans lesquels le (r) sera ajouté au conditionnel et au futur.

* les verbe cueillir et ces dérivés : accueillir,

* des verbes en « re » tel : rire, conclure.

2/ Des verbes à deux bases : on trouve les différents groupes :

1- les verbes du premier groupe contenant le (e) caduc et se transforment en (è) ouvert [é], ce changement est marqué à l'écrit par l'accent grave (è) comme les verbes : semer, acheter, achever, mener, compléter, pénétrer, atteler, étinceler, rappeler, renouveler...etc.

2- les verbes en « ir » tel les verbes : finir, s'enfuir, fuir.

3- le verbe en « re » tel les verbes : battre, rendre, prendre, défendre, vaincre, craindre, joindre, vivre, suivre, lire, relire ...etc.

3/ Des verbes à trois bases : se sont des verbes en « ir » comme :

Le verbe haïr, partir, dormir, acquérir, contenir, obtenir et ceux en « re » comme : croire, accroire

4/ Les verbes à quatre bases : cette catégorie est présentée par les verbes du troisième groupe comme les verbes, ceux en « oir »: devoir, mouvoir, émouvoir et ceux en « re » comme : boire, plaire, paraître, naître, croître.

5/ Les verbes en cinq et six bases : les verbes : prévoir, entrevoir, revoir (ont cinq bases), vouloir (a six bases)

¹² Martin Rieget et all Ibid, p 217.

2-1-2 LA DESINENCE:

La désinence est la partie finale qui suit le radical, «*elle se soude à la fin de la forme verbale comme un suffixe*»¹³, comme son nom l'indique, elle apporte des informations grammaticales et désigne éventuellement la personne, le temps et le nombre.

Si on prend le verbe "marcherons " pour bien illustrer ce qu'une désinence, en segmentons le verbe en ses deux parties: march et ras.

La première partie est dite radical, la seconde partie est la désinence qui à son tour désigne : le temps (futur simple) + la personne (2ème personne du singulier).

En revanche, la décomposition de la forme verbale en radical et désinence n'est pas toujours possible avec certains verbes comme les verbe être et avoir au passé simple par exemple; on trouve qu'avec être et même avec avoir par ordre: fus, fut, fûmes, fûtes, furent/ eus, eut, eûmes, eûtes, eurent. Avec ces exemples on ne peut pas dire qu'il s'agit de : fu+s ou eu +s ou +t ; et ainsi de suite.

3/LES FORMES DU VERBE :

3-1 LA FORME SIMPLE:

Nous désignons par forme simple ou temps simple du verbe la constitution du verbe à tous les modes et temps d'un radical et d'une désinence.

La forme simple du mode indicatif comporte quatre temps principaux: le présent, l'imparfait, le passé simple et le futur simple.

Si on prend le présent de l'indicatif, on enregistre que c'est le temps le plus remarquable en ce qui concerne la variation de sa formation en personnes selon les différents types de verbes. Dans le exemple du verbe" marcher": on ne remarque aucune différence de terminaison –à l'oral- avec les trois premières personnes du singulier et celle de troisième personne du pluriel:

Je marche.

Tu marches.

Il marche.

Ils marchent. Ce qui ne l'est pas avec la première et la deuxième personnes du pluriel (nous marchons/ vous marchez).

¹³ Ibid p248

Tandis que à l'écrit, on enregistre la présence des désinences : e, es, e avec les trois premières déjà citées.

3-2 LA FORME COMPOSEE:

Par opposition a la forme simple et comme l'indique son nom, elle se compose du «*radical verbal pourvu d'une désinence du participe passé précédée d'un verbe auxiliaire* »¹⁴.

L'emploi de l'un des deux auxiliaires reste relatif, dans la mesure où le verbe être est souvent utilisé avec un verbe perfectif, exprime un mouvement tels: venir, sortir aller, tomber, devenir et s'emploie même avec les constructions pronominales et dans la transformation passive.

Tandis que l'auxiliaire avoir est employé avec la plupart des temps composés des verbes transitifs, intransitifs et avec les verbes impersonnels. De même il peut constituer son propre temps composé et celui du verbe être.

Les temps composés des tous les modes:

***Indicatif** : passé composé, passé antérieur, plus que parfait et le futur antérieur.

***Le subjonctif**: passé et plus que parfait.

***L'impératif**: passé.

***Le conditionnel** : passé (première ou deuxième forme).

***L'infinitif** : passé.

***Le participe** : passé

***Le gérondif** : passé.

3-3/ LA FORME SURCOMPOSEE:

La forme surcomposée, si on voit la morphologie du mot on trouve le préfixe "sur " et la racine ou la base du mot "composée", et comme on déjà étudié la forme composée, il l'aurait pour la forme surcomposée qui par l'ajout du préfixe "sur" signifie sur un plan sémantique : plus de composée

¹⁴ Ibid p251.

Sur le plan grammatical, ils ont le défini comme: «*la constitution de la forme verbale de l'auxiliaire "être" ou "avoir"aux temps composés et du participe passé du verbe conjugué* »¹⁵

Selon le Robert et le Nathan, les correspondances entre temps simples, temps composés et surcomposés s'organisent comme dans le tableau suivant¹⁶:

Mode	Temps simple de l'auxiliaire	Temps composé de la forme verbale.	Temps surcomposé de la forme verbale.
Indicatif	Présent Ai	Passé composé Ai marché	Ai eu marché.
	Imparfait Avais	Plus que parfait Avais marché.	Avais eu marché.
	Passé simple Eus	Passé antérieur Eus marché	
	Futur simple aurai	Futur antérieur Aurai marché.	Aurai eu marché
Subjonctif	Présent Que j' aie	Plus que parfait Que j' eusse marché	Que j' aie eu marché.
	Imparfait Que j' eusse	Passé Que j' aie marché.	
conditionnel	Présent aurais	Passé 1 ^{ère} forme Aurais marché.	Aurais marché.
		2 ^{ème} forme Eusse marché.	
Impératif	Présent Aie	Passé Aie marché !	
Participe	Passé Eu	Eu chanté	

¹⁵ Le Robert et le Nathan, sous la direction d'Alain Bentoliaa, *Conjugaison*, 2004 ,p14

¹⁶ Bescherelle, *La grammaire pour tous*, Paris : édition Hatier, 2006,p133.

	Présent Ayant	Ayant chantant	
Gérondif	Présent En ayant	En ayant marché	
	Passé		
Infinitif	Présent avoir		
	Passé Avoir eu		

Tableau

4/ LES TYPES DU VERBE : on distingue :

4-1/Les verbes transitifs : se sont les verbes accompagnés d'un complément d'objet **direct** comme les verbes : acheter, manger, écrire, allumer, finir, choisir, prendre, peindre ...etc.ou complément d'objet **indirect** si le complément est précédé d'une préposition comme : parler, obéir, soumettre...etc.

4-2Les verbes intransitifs : se sont ceux qui ne nécessitent pas un complément : partir, revenir, venir, pouvoir, tomber, courir, dormir.

4-3/Les verbes impersonnels : se sont des verbes qui ne varient pas en personnes dans sa conjugaison, ils s'utilisent uniquement avec la troisième personne du singulier « il » qui ne présente « aucun agent précis »¹⁷ tel les verbes : falloir, neiger, grêler, pleuvoir ou certains verbes utilisés dans la constructions des formules impersonnelles comme : sembler, arriver, exister ou certains verbes pronominaux comme se peut, s'agit, se produire...etc.

4-4/Verbes pronominaux : sont ceux qui se conjuguent avec un pronom réfléchi, celui-ci est identique au sujet et joue le rôle d'une complément d'objet, il existe des verbes pronominaux par nature comme : se souvenir, s'enfuir, s'en aller...etc. Et des verbes que nous pouvons utiliser dans les deux formes et ça ce que nous allons le traiter ultérieurement.

¹⁷ Martin Rieget et al,op.cit,p285.

5/ LES CONSTRUCTIONS DU VERBE :

Selon la grammaire de la phrase française, le verbe peut avoir plusieurs constructions dépendent de sa nature :

5-1/ La construction transitive : elle se réalise lorsque le verbe a un ou plusieurs compléments, dans cette construction on trouve :

5-1-1/ construction transitive directe : est celle contenant un complément lié immédiatement au verbe dit transitif direct, exemple : le garçon mange une pomme.

5-1-2/construction transitive indirecte : est celle qui se compose d'un sujet, d'un verbe et d'un complément, ce dernier est précédé d'une préposition :

Ils parlent à leur père.

5-2/ La construction intransitive : c'est le cas contraire de la première, elle contient un verbe intransitif c'est-à-dire un verbe qui ne s'utilise pas avec un complément, ce genre des verbes est souvent accompagné des adverbes :

Ahmed marche rapidement.

Il est arrivé en retard et il a dormi tout de suite.

5-3/La construction à double complémentation : elle se réalise si le verbe se construit avec deux compléments, le premier est dit complément d'objet direct, le deuxième est indirecte :

Leila offre un bouquet de fleur à sa mère.

c.o.d 1

c.o.d 2

Mohamed récite la verste du coran à son grand père.

Il adresse la parole au publique.

5-4/ La construction attributive : dans cette dernière le verbe instaure une relation « morphosyntaxique »¹⁸ entre le sujet et le prédicat marquée par l'accord, qui peut être marquée aussi entre l'attribut et son complément :

La vie est brève.

¹⁸ Ibid, p218.

Ils ont donné des boissons fraîches.

Ces constructions désignent le verbe transitif, avec lequel nous trouvons la double même la triple complémentation tel dans ces exemples :

Il a traduit cet ouvrage de physique du latin en plusieurs langues du monde.

Elle lui a acheté son ordinateur 40000 D.A

5-5/ La construction passive :

On la distingue par la voix active et passive ou la tournure active et passive.

Selon le model de la phrase française, la forme passive est basée sur le verbe «être»conjugué au temps du verbe transitif à la voix active suivi du participe passé de ce dernier (qui porte en lui-même les marques du temps, personne et du nombre) .

Exemples : La réunion est achevée par les membres de l'entreprise.

Les manifestations de 8 mai furent organisées par les algériens.

En revanche, dans certains cas où le verbe«"être" est associé à un participe passé d'un verbe intransitif»¹⁹, tel l'exemple: Ali est sorti, la transformation de l'active vers le passif ne sera pas effectuée car le verbe « être » n'a pas du complément.

En outre, dans le cas ou« le verbe "être" est associé à un participe passé adjectival »²⁰ comme il est mentionné dans l'exemple:

Le mur est démoli.

Pour un débutant d'une langue étrangère, cette phrase a l'apparence d'une phrase à la voix passive qu'on peut la correspondre à celle à la voix active en disant:

On démolie la maison.

Cependant, elle ne l'est pas car le participe passé "démoli"dans cette phrase est pris comme adjectif.

5-6/La construction pronominale : elle est construite par un verbe pronominal, ce dernier se compose d'un pronom personnel complément conjoint au sujet et que nous la traiterons dans le chapitre suivant.

¹⁹ Grammaire, Le Robert & Nathan, Paris : ed.Nathan, 1995,p690.

²⁰ Le Goffic Pierre, Grammaire de la phrase française, Paris : Hachette Universitaire, 1993,p29.

Dans le chapitre précédent nous avons essayé de donner au lecteur un ensemble des notions autour le thème du verbe en général, qui servent comme la clé pour franchir une certaine ambiguïté concernant la notion et une piste sur laquelle on va élucider la complexité ou la difficulté quand à l'usage de la forme et la tournure pronominale.

Le verbe pronominal et comme il est mentionné à la désignation associé à la substance "verbe" est tout verbe nécessite l'existence d'un pronom adéquat à celui du sujet appelé " *pronom réfléchi*" et ça qui le diffère du verbe non pronominal et pris comme une spécificité de cette forme de verbe

Selon Martin Riegel: " *les verbes pronominaux se construisent d'un pronom conjoint (Objet direct ou indirect) réfléchi c'est à dire coréférentiel au sujet* " ¹.

De ce fait, un verbe pronominal est essentiellement caractérisé par son usage avec un pronom personnel celui-ci est adéquat au sujet, c'est-à-dire il désigne la même personne que le sujet.

Un pronom réfléchi a son tour est un pronom personnel complément qui présente la même personne que le sujet sauf à la troisième personne où il prend une forme particulière comme est mentionné dans ce tableau ²

¹ Martin Riegel et al, *Grammaire méthodique du français*, 3^e édition " Quadrige": fev 2004; 2 tirage: jan 2005,

² Bescherelle, La grammaire pour tous, Paris : édition Hatier, 2006.

Les pronoms personnels complément.		Les pronoms personnels réfléchis	
Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
Il me dit.	Il nous dit.	Je me dis.	Nous nous disons.
Il te dit.	Il vous dit.	Tu te dis.	Vous vous dites.
Il lui dit.	Il leur dit.	Il se dit.	Ils se disent.

Donc, si nous prenons la deuxième partie du tableau, celle des pronoms réfléchis en essayant de voir et d'analyser la nature de ces pronoms et ces structures données :

Tout d'abord, nous avons dit qu'un pronom personnel complément doit présenter la même personne que le sujet c'est à dire je-me/ tu-te/ il- se/ nous-nous /vous-vous / ils- se/ pour qu'il soit réfléchi et présente le verbe pronominal si non il ne l'aura pas comme dans cet exemple : je te regarde.

Le pronom personnel complément « te » n'est un pronom réfléchi car il n'est pas adéquat au sujet et il ne présente pas la même personne que lui.

En analysant les constructions pronominales :

Je me dis. (Je dis à qui ?)----- je dis à me.

Tu te dis. (Tu dis à qui ?)-----tu dis à te.

Il se dit. (Il dit à qui ?) -----il dit à se.

Et nous connaissons tous que le verbe « dire » par nature est un verbe transitif à double complément (dire quelque chose à quelqu'un), c'est-à-dire que les pronoms pris dans cet ordre « me, te, se » ont la fonction non plus d'un sujet, c'est plutôt celle du complément d'objet indirect .

De ce fait, ce pronom associé au verbe prend la fonction du complément d'objet direct ou indirect, tel dans l'exemple :

Il me parle. 1

Il se lave. 2.

Où on assiste à un pronom personnel réfléchi a la fonction d'un complément d'objet indirect dans la première phrase (il parle à moi); et à un pronom personnel a la

fonction d'un complément d'objet direct dans la deuxième phrase (il lave se) qui répond à la question proposée : il lave quoi ?

En revanche, le pronom personnel réfléchi qui précède le verbe dans une phrase à modalité assertive peut changer de place dans une modalité impérative pour devenir après le verbe, en se transformant en pronom tonique, comme dans les exemples :

Dépêchez-vous !

Lave-toi !

Rappelons-nous !

LES PRONOMS PERSONNELS ET REFLEXIFS ³ :

		PERSONAL PRONOUNS					REFLEXIVE PRONOUNS	
		Atonic Forms			Tonic Forms		Atonic Forms	Tonic Forms
		Subject	Dir. Object	Ind. Object				
Sg.	1 st mf	je I	me me	me to me	(à) moi I (to me)	me myself	moi	
	2 nd mf	tu you	te you	te to you	(à) toi (to) you	te yourself	toi	
	3 rd	m	il he	le him	lui to him / her	(à) lui he (to him)	se him-, herself	soi
		f	elle she	la her		(à) elle she (to her)		
	n	il it	--	--	--	--	--	
Pl.	1 st m	nous we	nous us	nous to us	(à) nous we (to us)	nous ourselves	nous	
	2 nd m	vous you	vous you	vous to you	(à) vous (to) you	vous yourselves	vous	
	3 rd m	ils they	les them	leur to them	(à) eux they (to them)	se themselves	soi	

Tableau

,vu le 17/07/2007. www.google.fr³ Les pronoms personnels in

Elle s'est coupé le doigt. —————> Elle a coupé le doigt à qui ? à « se ».

Elles se sont souri. —————> Elles ont souri à qui ? à « se ».

2/ Les verbes essentiellement pronominaux et ceux de sens passif :

Dans les constructions à verbe essentiellement pronominal ou pronominal au sens passif le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet :

Ils se sont enfuis.

Les marchandises d'aujourd'hui se sont vendues tôt.

Au cas où le verbe pronominal est précédé d'un complément d'objet direct, le participe passé s'accorde avec le c.o.d en genre et en nombre, même si le pronom réfléchi occupe la fonction d'un de complément d'objet indirect :

La lettre qu'ils se sont écrite. —————> La lettre qu'ils ont écrite à qui ? À « se »

Sur un plan sémantique, les verbes pronominaux peuvent se subdiviser en quatre grandes catégories distinctes:

3-1/ LES VERBES ESSENTIELLEMENT PRONOMINAUX:

Un verbe est dit essentiellement pronominal comme il apparaît dans sa désignation est le verbe qui ne peut être utilisé qu'à la forme pronominale, autres que voir et se voir qui peut être employé dans l'un et l'autre forme avec une nuance du sens entre les deux .

Le verbe essentiellement pronominal même s'il est mis en opposition avec sa forme non pronominale n'entretient avec lui aucun rapport, ou nuance sémantique ou il va donner une autre signification autre que celle de sa forme pronominale comme dans l'exemple du verbe essentiellement pronominal s'apercevoir :

J'aperçois mon amie Fatima de loin.

Dans cette phrase ici, il s'agit du verbe **apercevoir**, construit sans pronom réfléchi. Il signifie « distinguer ».

Je m'aperçois seulement maintenant de mon oubli.

Tandis que dans l'autre, il s'agit du verbe **s'apercevoir**, construit avec le pronom réfléchi **se** et qui signifie « se rendre compte, prendre conscience »⁶.

Donc le verbe « s'apercevoir » bien qu'il est essentiellement pronominale, son opposition à la forme non pronominale « apercevoir » faite au niveau phonétique, a eu

⁶Les verbes pronominaux in www.espace-français.com, vu le 11/02/2008.

une signification tout autre de celle la sienne malgré que le verbe « apercevoir » existe en tant qu'entrée dans les dictionnaires de langue.

Une autre illustration avec le verbe essentiellement pronominal « se souvenir » :

Je me souviens de mes collègues du primaire comme c'était hier.

Le verbe « se souvenir » est un verbe pronominal qui ne peut jamais être utilisé hors son contexte non pronominal « souvenir » et il « *ne peut pas être commuté ni avec une forme pronominale non réfléchi, ni avec un complément nominal ou propositionnel* »⁷. Autrement dit, on ne peut pas l'opposer à « souvenir » car cette

Forme n'existe pas en tant que forme verbale non pronominale, ce que le témoigne G en disant à propos : « *est un verbe qui ne peut pas être mis en rapport avec une autre construction du verbe, tels les ces verbes:*

S'enfuir, se souvenir, s'évanouir, car ces verbes n'ont pas d'équivalents non pronominaux comme: enfuir, souvenir ou évanouir »⁸.

Dans cette catégorie des verbes, Martin Riegel range des verbes pronominaux qui apparaissent dans des constructions non pronominales mais avec un sens lexical différent comme exemple de ce verbe:

Tromper quelqu'un et se tromper d'étage.

L'exemple donné pris les deux verbes « tromper » et « se tromper » n'ont aucun lien sémantique dans la mesure où « tromper quelque chose » signifie le mettre dans l'eau et « se tromper » a le sens de faire une faute ou une erreur.

Et parmi les verbes essentiellement pronominaux, il a distingué:

*les intransitifs : se démener, s'écrouler, s'évanouir.

*les transitifs directs: s'arroger.

*les transitifs indirects: se souvenir, se méfier de quelques chose, se méprendre sur quelque chose, s'enquérir, se blottir, se tapir.

Dans cette catégorie des verbes, il est difficile, voir impossible de cerner le sens exprimé dans leurs constructions entre le réfléchi, le réciproque et le passif ce qui va donner un sens vague ou comme il est appelé par certain indistinct –ce dont on va parler

⁷ Grammaire, op.cit, p249.

Ibid.p245⁸

dans ce chapitre- car le pronom réfléchi n'a pas de fonction ni de complément direct ni indirect.

Liste des verbes essentiellement pronominaux⁹ :

Absenter (s')	Everturer(se)	Ebattre(se)	Rebeller(se)
Abstenir (se)	Exclamer(se)	Mutiner(se)	Rebiffer(se)
Accouder(se)	Vautrer(se)	Ver gonder(se)	Récrire(se)
Accroupir(se)	Encanailler(se)	Entre dévorer(se)	Réfugier(se)
Acoquiner(se)	Obstiner(se)	entre déchirer(se)	Réincarner(se)
Affairer(se)	Originer(se)	Ensuire(se)	Renfrogner(se)
Agenouiller(se)	Pâmer(se)	Interpénétrer(se)	Repentir(se)
Entre-égorger(se)	Parjurer(se)	Lexicaliser(se)	Revancher(se)
Entre-détruire(se)	Pavaner(se)	Lignifier(se)	Scléroser(se)
Encorder(se)	Amouracher(se)	Magner(se)	Suicider(se)
Egosiller(se)	Formaliser(se)	Marrer(se)	Dépendre(se)
Emparer(se)	Gargariser(se)	Blottir(se)	Désertifier (se)
Ecrouler.(se)	Gausser(se)	Contrebalancer(se)	Désister (se)
Efforcer(se)	Goinfrer(se)	Défier(se)	Dé duveter (se)
Fier(se)	Gourer(se)	Déhancher(se)	Epoumoner(se)
Ecrier(se)	Immiscer(se)	Démener(se)	méconduire(se)
Prélasser(se)	Ingénier(se)	Dénuer(se)	Méfier (se)
Amuire(se)	Insurger(se)	Déprendre(se)	Méprendre (se)
Arroger(se)	Entre mettre(se)	Engouer(se)	Morfondre(se)
Autocensurer(se)	Empirer(se)	Entraider(se)	Enfuir (se)
Autodétruire(se)	Endimancher(se)	Envoler(se)	Tapir (se)
Autoproclamer(se)	Empresser(se)	Entretuer(se)	Targuer (se)
Esclaffer(se)	Enquérir(se)	Rabougir(se)	Toquer (se)

⁹Banque de Dépannage Linguistique in www.google.com.

Evader(se)	Ebrouer(se)	Ramifier(se)	Trémousser(se)
Evanouir(se)	Eprendre(se)	Raviser(se)	

Tableau

3-2/LES VERBES PRONOMINAUX AU SENS REFLECHI:

C'est le verbe d'une construction pronominale réfléchi et qui se distingue de la construction non réfléchi par son association à un pronom complément.

Dans l'interprétation réflexive, le sujet exerce l'action sur lui-même que se soit un sujet au singulier ou collectif, c'est adire le sujet parlant est la fois" *source et but du procès*"¹⁰.

Si nous prenons l'exemple de cette phrase: il se lave, on remarque que la troisième personne du singulier "il" est l'agent qui fait l'action de "laver" et cette action est faite sur lui-même (lave lui même).

De ce fait il est la source et le but, la cause et l'effet de son action.

Pour le deuxième exemple ou le sujet est un pluriel : les parents c'étaient sacrifiés pour payer les études de leur fils.

Même si on trouve que le sens de sacrifice est peu moral, on peut l'explicitier en disant qu'ils ont sacrifié leur argent, leur santé pour payer les études du fils. Cet exemple est pris pour mieux illustrer le cas du sujet uniquement.

De même, le pronom réfléchi associé au verbe pronominal peut avoir différentes fonctions dépendent de la nature du verbe pronominal s'il est transitif, intransitif (direct ou indirect) comme dans ces cas :

Elle s'est lavée. —————> Le pronom (se) a la fonction d'un complément d'objet direct.

Elle s'est lavée les mains. —————> Le se a la fonction d'un complément du nom mains.

Elle s'est donné la mort. —————> Le se a la fonction d'un complément d'objet indirect.

3-3/LES VERBES PRONOMINAUX AU SENS RECIPROQUE:

Ce type de verbe exige un sujet pluriel ou collectif pour que les relations entre ses éléments soient croisées.

Ibid.p256. ¹⁰

Selon Martin Riegel : "*l'interprétation réciproque exprime une multiplicité de relations "croisées entre les éléments d'un ensemble"*"¹¹ .Autrement dit, les éléments ou les membres de l'ensemble exercent l'action réciproquement les uns sur les autres, qui fait que l'action est à la fois accomplie et reçue par chacun d'eux, comme dans l'exemple suivant:

Les élèves se battent.

De cet exemple, on peut dire qu'un verbe pronominal au sens réciproque exprime une action " envisagée mutuellement"¹² et la phrase peut être paraphrasée par mutuellement ou réciproquement et pour certains le sens réciproque d'un verbe pronominal est distingué de celui du sens réfléchi par le préfixe « entre » comme dans cet exemple :

Si on les laissait faire, ils finiraient par s'entre-tuer.

Les verbes pronominaux au sens réciproque¹³ comme les réfléchis peuvent être :

Réciproques directs : avec des verbes transitifs directs tel : battre, saluer, aimer, insulter, défendre...etc.

Les deux enfants se sont battus.

Réciproques indirects : avec l'emploi des verbes intransitifs :

Ils se sont dit des injures.

Ils se sont téléphoné.

3-4/LES VERBES PRONOMINAUX AU SENS PASSIF:

Par analogie à une phrase à la voix passive, dans une construction pronominale au sens passif, la source de l'action ou le complément d'agent n'est précisée.

Dans l'exemple que nous allons voir:

L'huile d'olive se vend cher en hiver.

Nous avons le sens passif est exprimé dans l'absence de ses éléments: l'auxiliaire être - si nous pouvons dire est remplacé par le pronom réfléchi "se"-et le complément d'agent qui est non précisée avec l'emploi du temps du présent.

Cette construction entretient un rapport d'équivalence sémantique avec deux sortes de phrases soit:

¹¹Ibid.p257.

¹²Op.cit.p 102

¹³Les verbes essentiellement pronominaux in www.espace-français.com, vu le 15/03/2008.

- Une phrase à la voix passive dans laquelle le complément d'agent est encore absent, tel: l'huile d'olive est vendue cher en hiver. .

-Une phrase qui a un sujet non déterminé par l'emploi du pronom indéfini "on":

On vend l'huile d'olive cher en hiver.

Cependant, elle ne peut être équivalente à une phrase à la voix active car la raison est l'absence de source d'action(le complément d'agent) ,sauf si elle est associée à des adverbes de manière ou à des compléments instrumentaux, appelés par J.Boons" des agents fantômes"¹⁴, c'est dire qu'un verbe pronominal au sens passif a une particularité d'être renforcé par un adverbe mais non pas par un complément d'agent et ça ce qui le diffère de la voix passive ordinaire c'est plutôt l'absence ou la l'ambiguïté de l'agent de l'action comme dans ces exemples:

Les œufs se ramassent soigneusement.

Ces choses là ne se font pas de gaieté de cœur.

LA CONSTRUCTION PRONOMINALE :

Si on dit le verbe pronominal, on implique implicitement la tournure pronominale dans la mesure où elle nécessite obligatoirement l'existence de cette forme verbale et l'inverse ce verbe ne peut pas exprimer le sens voulu s'il est hors contexte.

Selon l'encyclopédie Microsoft Encarta en ligne 2007, " la construction dite pronominale est caractérisée par la présence de deux pronoms (il se regarde), un pronom personnel sujet (je, tu, il...etc.) Et un pronom complément (te, me, se) avec la fonction de complément d'objet direct ou indirect."¹⁵

Donc, la citation explicite ce qu'on a mentionné sur cette proposition qui met en relief deux pronoms, un premier est celui à la fonction du le sujet de l'action et un second lui correspondre, mais il prend la fonction d'un complément d'objet direct ou indirect.

¹⁴ Ibid.p258.

¹⁵ Microsoft Encarta in www.google.fr,

1/LA CONSTRUCTION PRONOMINALE REFLECHIE OU LES CONSTRUCTIONS REFLECHIES ?

La désignation « réfléchi » est mise au pluriel car tout autre sens exprimé par un verbe pronominal dans cette tournure implique l'existence d'un pronom réfléchi complément qu'il peut être coréférent au sujet comme dans les constructions pronominales au sens réciproque et réfléchi ou non référent au sujet dans les deux autres sens restants.

Pour Martin Riegel et Béatrice Chazarain, l'interprétation de la construction réfléchi suit deux types d'interprétation selon que le pronom réfléchi est coréférent au sujet ou ne l'est pas, ces deux types sont :

1- 1/l'interprétation réflexive :

Dans laquelle la construction comporte « un pronom clitique (accusatif ou datif) coréférent au sujet »¹⁶. Un pronom clitique est défini à son tour selon Le Dictionnaire International Des Termes Littéraires en ligne comme étant : « [un pronom] qui ne peut être séparé du verbe auquel il est rattaché »¹⁷. Donc un pronom clitique est un pronom lié au verbe et il doit apparaître à gauche du verbe selon le système verbal français.

Exemple :

Il se dit des louanges.

Un pronom clitique est dit accusatif lorsqu'il occupe la fonction du sujet ou des compléments d'objet directs :

Paul se change.

Elle se lève.

Alors qu'un pronom clitique est dit datif lorsqu'il est complément d'objet indirect :

Il se ment.

Il s'offre des fleurs.

Le verbe dans la construction réflexive est assimilé à une relation qui unit un élément à lui-même, s'il s'agit d'un sujet au singulier :

Elle s'admire. « *La Grammaire Méthodique de français* ».

Où chacun des éléments de l'ensemble à lui-même si le sujet est au pluriel :

Les touristes s'étaient menés tous d'appareils photo.

¹⁶Le Goffic Pierre, *Grammaire de la phrase française*, la phrase. Vue d'ensemble p.177, Hachette, Paris.

¹⁷www .Dictionnaire Linguistique en ligne.fr, vu le 27/03/2008.

1-2/l'interprétation réciproque :

Elle implique une diversité des actions ou des procès « croisés »¹⁸ entre les éléments d'un ensemble et exercés par des uns sur des autres mutuellement, c'est-à-dire à la différence de celle réflexive, le sujet n'est pas lui seul la source et le but de l'action mais il agit et reçoit l'action d'une manière réciproque ou par permanence avec les membres participants dans ces relations et ce que l'affirme P.Seriot : « le sens exprimé dans la construction réciproque avec un sujet au pluriel ou dédoublement en plusieurs syntagmes nominaux, chacun des référents désignés fonctionne simultanément comme origine et comme but du procès »¹⁹.

Ce qui est remarquable au niveau de ces deux interprétations est le caractère de la coréférence du pronom au sujet qui peut constituer en plus son « origine » ce qui ne le sont pas les autres types de construction.

2/ LA CONSTRUCTION PASSIVE:

Dans la construction passive, nous assistons à une action dont on ne peut pas préciser l'origine. Quand on dit:

La porte se ferme.

Le group nominal (la porte) est pris comme patient c'est-à-dire il subit l'action et: « le sens passif se distingue de réflexif ou le sujet grammatical est à la fois agent et patient du procès »²⁰. C'est à dire dans la construction réflexive, le sujet est en même temps l'agent de l'action et le but de cette action en lui-même et par lui-même.

Tan disque dans la seconde celle de passif, le sujet est patient (but) mais non plus l'agent du procès car ce dernier est inconnu dans ce type de construction et s'il l'est le sens passif sera un sens réfléchi.

Cette construction n'admet ni l'interprétation réfléchi, ni la réciproque, car le pronom n'a aucune fonction, ni signification pour laquelle il va être commuté par un autre

¹⁸ Ibid,p257.

⁶⁰ Joëlle Gardes-Tamine, op.cit,p103.

²⁰ Martin Rieget et all,op.cit, p262

objet ; elle peut être renforcée par « des adverbes et des compléments comportementaux appelés agents fantômes »²¹ qui peuvent être l'agent de ces constructions.

Une telle tournure avec l'absence de l'agent responsable du procès, l'ancrage spatio-temporelle et son aspect inaccompli de l'action dans le temps «la prédisposent à l'expression des vérités générales plus ou moins normatives »²² par opposition à l'autre, celle à la voix passive que nous utilisons pour donner plus d'importance à nos propos même si elle a tous ses composantes à la voix active.

4-4/ LA CONSTRUCTION NEUTRE :

La construction pronominale à sens neutre ou vague est celle réalisé par soit :

- Des verbes essentiellement pronominaux avec lesquels il serait impossible d'identifier la fonction du pronom réfléchi « se » :

Ex : Elle s'est souvenue de ses parents morts.

Une telle phrase avec un verbe essentiellement pronominal aura le sens neutre ou vague car le pronom « se » ne réfère pas au sujet et il ne donne pas d signification précise.

Cette catégorie des verbes est dite neutre car le pronom est : « est quasi inanalysable ou "hors paradigme" »²³ en d'autres termes, le pronom n'a pas du substitut de la même nature avec lequel il va être commuté :

Elle s'est lavée les mains. La construction peut être paraphrasée en « elle a lavé les mains », de ce fait le pronom « se » aura la fonction de complément indirect.

Tan disque :

Ils se sont enfuis, il sera de difficile de distinguer entre les deux sens réfléchi et réciproque, puis, le pronom « se » ne sera pas détaché du verbe et il n'assume aucune fonction ci complément direct ni indirect dans la phrase.

le deuxième cas du sens neutre est celui des verbes dits occasionnellement -

c'est-à-dire ceux qui peuvent être employés à la voix active et changent du sens lorsqu'ils passent à la forme pronominale, leurs sens sont souvent indistincts comme dans ces exemples :

²¹ Ibid.p.258.

²² Ibid.p.259.

²³ Les tour pronominaux, Béatrice chazarain, in [www. Google.fr](http://www.Google.fr),

Il se promène.

Elle se voit toujours.

Dans la première phrase, le verbe n'est pas essentiellement pronominal, lisant la phrase : nous assistons à une multiplicité des sens de verbe pronominal entre le passif et le réfléchi : est-ce il promène lui-même et le pronom « se » a le fonction de c.o.d dans un sens réfléchi ? Ou est-ce qu'on au sens passif : il est promené ?

L'étude qu'on a faite de la construction pronominale, exercée sur les copies d'examens des étudiants de la quatrième année licence de français à l'université de Ouargla, dans deux modules pris de leur cursus durant toute l'année universitaire 2005/2006.

Ces modules sont celui de la littérature comparée et celui de la didactique du texte littéraire.

En effet, ce choix n'est pas d'ex-nihilo dans la mesure où ces matières nécessitent un certain effort de rédaction et de réflexion ainsi que de style de la langue.

En outre, on a choisi de travailler sur les copies d'examen sans aucune consigne pour mesurer la spontanéité de l'étudiant dans la rédaction de ces constructions pour connaître comment l'étudiant peut-il (elle) réagir grâce à son inconscience ? Autrement dit, pour savoir est ce qu'il (elle) arrive à utiliser la forme pronominale involontairement dans ses écrits ? Ou par contre ne l'est pas ? Et où réside le problème avec cet usage jugé par certains « difficile à appliquer ».

Notre travail ne vise pas à faire souligner les erreurs pour les corriger, ou comme le soulignent Odile et Jean Veslin : « corriger, c'est remettre à droit »¹ c'est plutôt les détecter pour étudier ces cas d'écart pour mieux saisir ses origines, c'est-à-dire est-ce ces erreurs sont-elles dues à des raisons linguistiques, sociolinguistiques ? ou est-ce elles dues au reflet de la personne de l'étudiant sur la copie y compris son milieu social, sa langue maternelle s'il s'agit d'un apprenant d'une langue étrangère, comme le souligne Christine Tagliant en définissant l'acte d'évaluer : «*évaluer c'est prendre en compte non seulement les divers savoirs et savoir-faire dont elle est constituée mais c'est aussi tout ce qui relève de l'imagination[...] en un mot de la personnalité de l'élève* »². car tout simplement la copie d'un apprenant est le reflet de sa personne que se soit sur le plan de la graphie, de l'organisation et elle constitue par la suite son miroir.

¹ Odile et Jean Veslin, *Corriger les copies*, Paris : Hachette, 1992, p9.

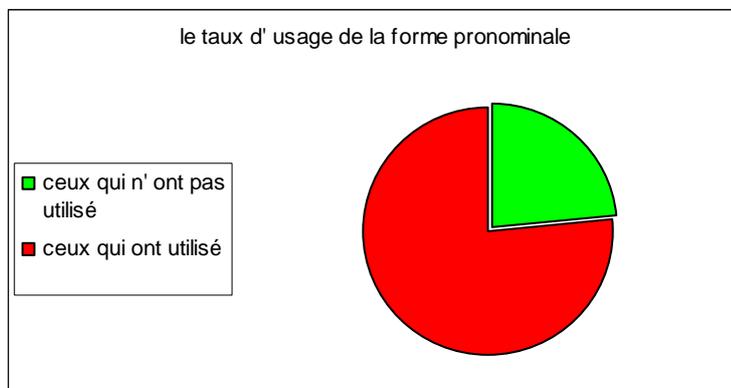
² Tagliante Christine, *L'évaluation*, Paris, clé international, sans date, p 30.

DESCRIPTION DU CORPUS :

Nous avons un corpus rassemblant un nombre de cinquante huit copies du second examen des étudiants à l'université de Ouargla, plus précisément ceux de la quatrième année de la licence de français, ces copies sont prises de deux modules de leur cursus universitaire, qualifiés texte (I) pour le premier module celui de la littérature comparée et texte (II) pour le deuxième module celui de la didactique du texte littéraire durant tout ce travail, avec un taux d'usage de la forme pronominale qui diffère d'un texte à l'autre.

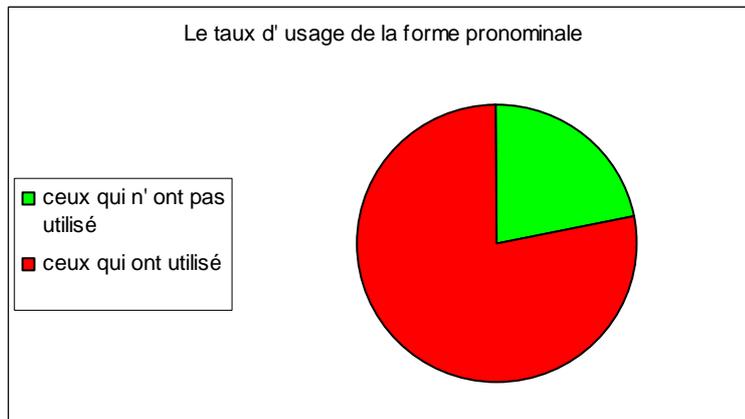
La remarque globale quant à l'usage de la forme pronominale était étonnante dans la mesure où nous avons supposé le contraire avec un pourcentage d'environ 80% entre les deux textes.

En ce qui concerne le texte (I) nous avons remarqué qu'il y a un taux d'usage d'environ 82.75% du pourcentage globale et qui est illustré dans cette représentation :



(texte I)

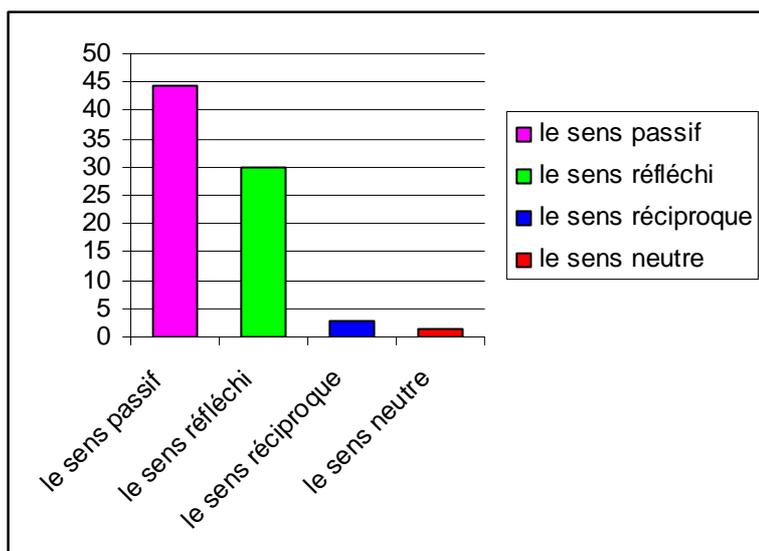
Tandis que pour le texte (II) nous avons enregistré un taux d'usage moins que celui dans le premier d'environ 79.31% :



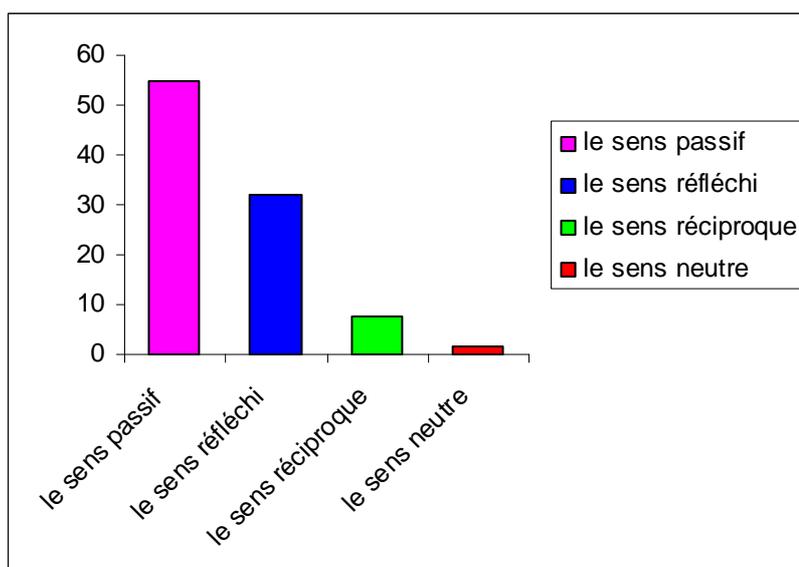
Texte 2

ANALYSE DES DONNEES :

Pour l'analyse des données reçues dans les deux textes, nous allons décrire chaque texte, passant des points de convergence qui caractérisent chacun d'entre eux puis aux points de divergence entre ces derniers, puis aux résultats obtenus et la synthèse finale. En ce qui concerne l'usage de la forme pronominale et ses différents sens y compris le passif, le réfléchi, le réciproque et le neutre, nous avons remarqué la présence de toutes ces catégories, avec –bien entendu- des différences entre les statistiques présentant chaque catégorie :



Texte 1



(Texte II)

Nous assistons d'emblée à un taux d'usage qui diffère d'un texte à l'autre et cela dû être à la nature de réponse donnée dans les copies des étudiants et par conséquent à la nature du module en principe.

Si nous disons l'usage du verbe pronominal, nous visons sa construction ou plutôt la tournure pronominale. Cette dernière qui était différemment utilisées dans les écrits objet d'étude même s'il s'agit de la même consigne d'examen.

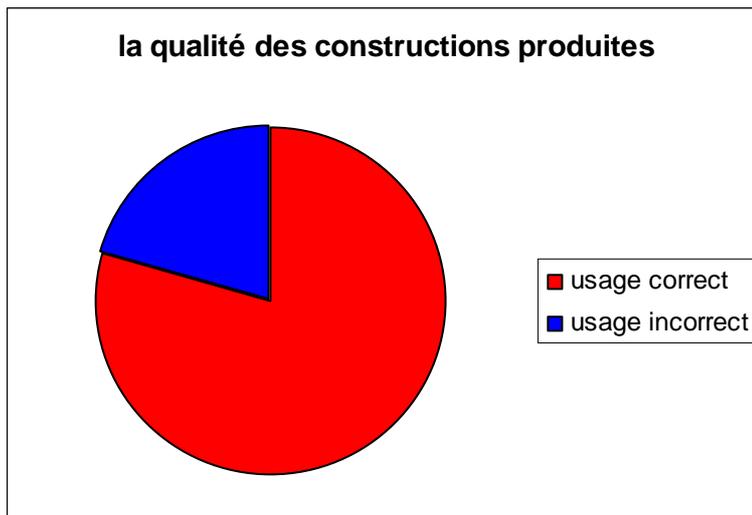
Les constructions pronominales que nous avons analysées se distinguent d'un étudiant à un autre, d'une façon d'écriture à une autre et d'un niveau culturel et intellectuel à un autre car il s'agit certes des étudiants de la même promotion de la 4^{ème} année licence de français mais encore d'une hétérogénéité que se soit sur le plan de lieu d'appartenance (sud- nord) et pour ces derniers le français est utilisé fréquemment dans la communication par contre à ceux du sud où on utilise le français que rarement et dans des espaces bien limités, les étudiants venant de l'étranger pour qui le français est la langue officielle ; où sur un plan de carrière ou le niveau professionnel où on trouve l'étudiant enseignant, celui directeur, fonctionnaire ...etc. et dans cette catégorie des étudiants l'usage de français n'entraîne aucune difficulté ou en plus, peut bien transmettre le message voulu par contre avec un étudiant venant de troisième année secondaire qui pour lui le français est toujours une langue étrangère qu'il fallait étudier pour arriver à sa maîtrise et son usage dans la vie quotidienne.

Ces paramètres cités nous a permis d'étudier la forme pronominale différemment, autrement dit, selon le niveau de l'utilisateur et son usage.

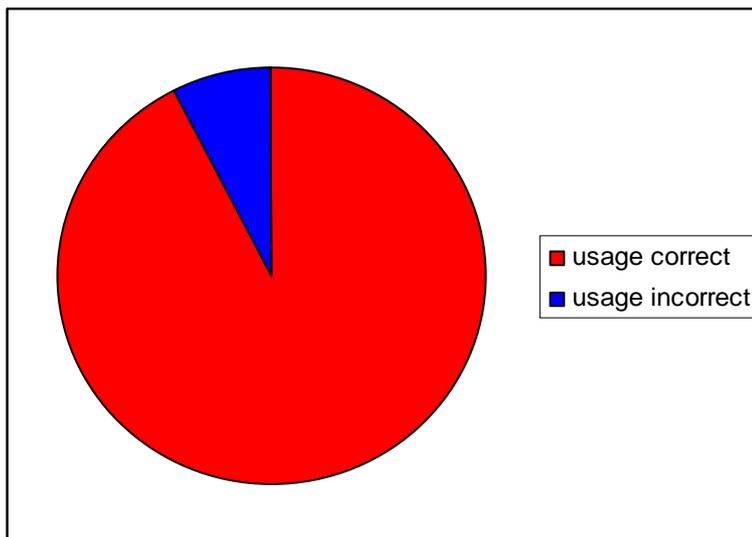
La construction pronominale telle qu'elle on la définit la phrase qui contient un verbe pronominal est présentée d'une manière différente selon chaque étudiant et cela va résulter en fin l'accessibilité et la compréhension ou le contraire chez le lecteur entre :

* Ceux qui la construisent ou l'utilisent d'une manière parfaite ou font l'usage "correct".

* Ceux qui la construisent ou l'utilisent incorrectement :



(texte 1)



(texte 2)

Figure 3

Selon cette étude ce qui nous nous intéresse non plus de voir le pourcentage d'usage de la forme pronominal c'est plutôt de détecter et d'expliciter les erreurs commises à ce niveau, ses origines, ses causes ainsi que sa remédiation.

Si nous prenons le premier texte, celui à gauche, nous remarquons que le pourcentage des usages qualifiés "corrects" est moins élevé par rapport au deuxième, même si ce

dernier (à droite) a un pourcentage total d'usage moins que le premier et cela- selon notre analyse- du à :

*La nature de la réponse à produire, car il est demandé aux étudiants de commenter une citation de Charles Bonn - qui retrace le parcours du comparatisme et l'avènement de la littérature comparée- en s'appuyant sur des acquis antérieurs, autrement dit, c'est la tâche double, celle de commentaire et l'avis personnel de l'étudiant d'une part et celle de la citation de l'histoire d'une discipline tout entière de l'autre part, ce qui va amener l'étudiant à créer, d'imaginer des formes et des usages que ne les a pas utilisés auparavant et de faire un effort de style.

Tandis que pour le deuxième, il s'agit d'une étude comparative de deux textes, le premier est un texte littéraire extrait du roman 'Voyage au bout de la nuit' de L.F.Celine et le deuxième est une lettre authentique d'un soldat en s'appuyant sur des indices purement textuels, sont ceux du régime énonciatif dans ces deux textes où nous assistons à un usage restreint des verbes pronominaux et la fréquence d'un certain nombre de ces verbes tels : se manifester, se faire, se trouve, se caractérise, se présente et cela peut être du à la finalité de question, celle de relever les indices d'énonciations, ces caractéristiques, ainsi que la ou les différence(s) entre le système d'énonciation dans les textes.

D'emblée, nous percevons que les cas d'écart sont de multiples natures, comme il est mentionné :

Types d'erreur	Exemple
a/ au niveau du pronom réfléchi	* nous allons s'intéresser aux déictiques de l'énonciation. * nous allons analysé les textes en s'appuyant sur des indices purement textuels. * nous allons s'interroger sur les marques d'énonciation.

b/ au niveau de préposition après le verbe pronominal.	<ul style="list-style-type: none"> * s'installer une tendance * ...se réduire dans ;..... *la scène énonciative se manifeste dans.... * l'auteur s'adresse son ami.
c/ au niveau de la conjugaison de verbe pronominal.	<ul style="list-style-type: none"> *l'énonciation se a présenté par *les évènements se sont succèdent. *la littérature comparée et la littérature générale se travaille sur le même point de rencontre. *les influences qui peuvent s'effectuent. *le temps du présent se a vu dans le deuxième texte comme marque de l'énonciation.
d/ au niveau de la formation du sens passif	<ul style="list-style-type: none"> *elle se manifeste par *elle se réalise par *elle s'amorce par..... *elle s'explique par..... *elle opère par.....
d/ au niveau formel	<ul style="list-style-type: none"> * se confirme à *s'influe
e/ au niveau sémantique	<ul style="list-style-type: none"> * le deuxième texte se diffère du premier par... *se proclame * se perçoivent comme les déictiques de l'énonciation.

Figure 4

Pour le premier type d'erreur dégagé, celui du choix du pronom réfléchi, ce qui est remarquable à ce niveau, c'est ce genre d'assimilation au niveau du pronom réfléchi adéquat ou conforme au sujet celui de « nous » au lieu de « se » et cela peut avoir pour origine le non-usage et la fréquence de la forme pronominale et l'habitude d'utiliser la

troisième personne du singulier « il » au détriment des autres pronoms personnels dans la plupart des cas d'examens, d'évaluations et même dans les échanges entre étudiants. Pour le second type d'erreurs, celui des erreurs faites quant au choix de la préposition après le verbe pronominal, si on prend l'exemple mentionné dans le tableau : le verbe installer, peut exprimer les deux sens (installer, s'installer), pour cet exemple si nous voulons garder la forme pronominale du verbe, on utilise plutôt la préposition « dans » au lieu de « en » car ce dernier est adéquat à la forme simple du verbe, mais dans le sens de cette phrase, on peut dire installer une tendance mais non plus s'installer une tendance.

Encore avec le choix de préposition, le verbe pronominal se manifeste, nous l'utilisons souvent avec comme prépositions ' par 'ou' à travers' pour effectuer le sens du verbe, par conséquent, de l'énoncé.

D'ailleurs c'est le même phénomène d'erreur avec le verbe « s'adresser », où on assiste à l'absence de la préposition « à » qui précède le complément indirect.

En ce qui concerne la conjugaison du verbe pronominal, comme nous l'avons mentionné plus haut, il se conjugue avec l'auxiliaire « être » dans la formation des temps composés et la voix passive en disant dans ces phrases du tableau :

- * L'énonciation s'est présentée.
- * Les événements se sont succédés.

Ou

Les événements se succèdent.

*le temps du présent se voit dans le deuxième texte comme marque d'énonciation.

Ou plutôt : le temps du présent s'est vu dans le deuxième texte comme marque d'énonciation.

En outre, la coexistence de deux verbes dans la phrase implique la conjugaison du premier verbe tandis que le deuxième se met à l'infinitif, et c'est le cas dans les exemples :

Les influences qui peuvent s'effectuer.

Un autre exemple à ce niveau est celui de la terminaison du verbe avec la troisième personne du pluriel :

*La littérature générale et la littérature comparée

* travaillent sur le même point.

Et dans cette même phrase, nous assistons à l'usage du verbe 'travailler' à la forme pronominale en disant « se travaillent » ce qui va amener à un changement du sens de la phrase, ce qui ne l'ont pas certains verbes qui peuvent être utilisés dans les deux formes. Ainsi, l'autre type des erreurs signalées est celui des erreurs faites sur le plan morphologique, et si vous me dites que nous sommes toujours au niveau formel, je vous réponds que type d'écart désigne un genre de « pronominalisation » des verbes faite pare assimilation d'un verbe non pronominal à un autre pronominal par son aspect formel uniquement avec un changement d'un ou deux lettres qui diffèrent les deux verbes, tout en gardant le sens propre du premier verbe, tel les exemples des verbes mentionnés dans le tableau :

* Se confirmer:devenu se confirme à ; par assimilation de forme au verbe se conformer à.

* S'influer # s'influencer.

* Se proclamer # se réclamer

Dans ce type, ce qui nous nous intéresse, ce n'est plus le sens, c'est plutôt ce procédé d'assimilation et son origine ainsi que son interprétation.

Comme nous avons mentionné le morphologique, il apparaît évident d'évoquer le sémantique, dans lequel on vise certains verbes non pronominaux « pronominalisés » à d'autres au niveau de leur sens équivalent tel les verbes :

* Se différencier # se distinguer.

* Se percevoir # s'apercevoir

ANALYSE DES STATISTIQUES OBTENUS SELON LE DEGRE DE PRESENCE :

Puisqu'il s'agit d'un même classement des valeurs d'usage de la forme pronominale et les sens qu'il peut exprimer, on remarqué un certaine nuance entre les différentes statistiques présentant le taux d'usage de chaque catégorie de verbe pronominale : le passif sur un échelle de dominance, le réfléchi, le réciproque ainsi que le neutre ou l'indistinct et le gérondif- comme usage opté par quelques étudiants- sur un pieds d'égalité au niveau de la rareté de présence : c'est la raison pour laquelle nous

avons opté pour une analyse unique pour les deux textes, en expliquant ces chiffres obtenus et en les comparant avec la réalité vécue

LE SENS PASSIF :

Sur un premier plan et avec un taux d'usage d'environ 30%, 29% dans les deux textes, pris sous cet ordre, a une propriété de dominance dans les écrits des étudiants au détriment des autres sens exprimés par la forme pronominale et cela peut être dû à :

- l'habitude à l'usage du pronom réfléchi « se » et c'est la cas échéant du sens passif.
- la difficulté quand à la formation d'une phrase à la voix passive notamment avec une conjugaison dite « embarras » de l'auxiliaire « être » et son accord avec le participe passé

En analysant les constructions pronominales au sens passif, nous avons enregistré que le pourcentage des erreurs commises au niveau du sens passif-le plus fréquenté par les étudiants- recouvre d'environ 10% dans le total des verbes exprimant le sens passif.

Les cas d'écart dans ce type de construction sont ceux concernant l'emploi du complément d'agent dans cette construction qui selon* M.Riegel « *se paraphrase en une construction passive canonique mais elle n'admet pas d'un véritable complément d'agent* » *

Autrement dit, une proposition pronominale passive, peut être paraphrasée ou pris équivalente à celle à la voix passive mais sans qu'il ait le complément d'agent, et ce que les en sont pas quelques exemples soulevés à ce stade :

- cela s explique par.....
- cela ne se réalise que par....
- Elle se caractérise par.....
- Elle s'amorce par.....
- Elle s'opère par.....

LE SENS REFLECHI :

Pour le sens réfléchi du verbe pronominal, c'est le cas identique à celui du précédent où nous avons assisté à un pourcentage de 20% comme taux de présence pour le texte (I) et 15% pour le texte (II).

Au niveau des erreurs dans ce sens, nous sommes arrivés à 11% du nombre total des verbes utilisés exprimant le sens réfléchi.

La diminution au niveau de l'usage ainsi que l'origine des écarts signalés d'après l'analyse des données sont dues à :

*Le manque de connaissance concernant les différents sens du verbe pronominal entre autres le réfléchi.

*le cas d'habitude ou de fréquence que nous avons souligné, auparavant, celui de l'usage du pronom réfléchi « se » avec tous les pronoms personnels, ce qui est mentionné dans ces exemples extraits des copies des étudiants :

- -Nous allons analysé les textes en s'appuyant sur des indices textuels.
- -En prenant les éléments qui nous permettent de s'approfondir.
- -Nous allons s'intéresser aux déictiques de l'énonciation.

LE SENS RECIPROQUE :

En ce qui concerne le sens passif, classé après celui de passif et le réfléchi, nous avons noté le cas inverse cette fois-ci au niveau du degré de présence dans les productions des étudiants où nous enregistrons un pourcentage d'environ 2.94% dans le texte (I), tandis que le texte (II) a eu 7.54% comme taux d'emploi du sens réciproque.

Ce cas de décalage des statistiques entre les deux textes notamment avec le sens réciproque a pour origine la nature de la réponse à produire et qui diffère de celle du premier dans la mesure où dans le premier texte nous avons affaire à un genre de citation de parcours, autrement dit, c'est l'histoire de la littérature comparée ou du comparatisme où on se penche beaucoup plus vers la narration avec l'usage de la troisième personne du singulier « i » ou « elle ».

Tandis que dans le deuxième on est censé de comparer les deux textes, le troisième personne du singulier (se) ne s'utilise que rarement, c'est le troisième pronom du pluriel « ils » et c'est le cas échéant du sens réciproque avec le sujet pluriel ou collectif.

Dans la plupart des constructions faites dans ce sens , nous sommes arrivés à réaliser l'emploi réciproque,mais ce qui remarquable à ce niveau c'est l'absence des adverbes qui permettent de renforcer et de mieux détecter le sens réciproque des

autres sens concurrents tels : réciproquement, mutuellement, inversement ..etc. sauf dans des exemples bien limités :

*les auteurs se sont mutuellement plagiés.

*les indices de l'énonciation sont le « je » et le « tu » qui s'adresse l'un à l'autre.

Ce qui va amener finalement à prendre ces cas comme cas de déficit soulevé par rapport à l'usage de la forme pronominale.

LE SENS NEUTRE :

Le sens neutre ou indistincts (*) d'un verbe pronominal, désigne une catégorie des verbes dites essentiellement pronominaux, autrement dit, celle employée uniquement à la forme pronominale avec le pronom réfléchi et entraîne souvent une part de passivité et une part d'activité et ça ce dit encore pour les autres verbes, qui rendrait difficile de les distinguer par la suite

Le sens proprement dit et tel qu'il est défini, était quasi absent dans notre corpus sauf le verbe « en aller » qui signifie le manquement des règles d'usage de cette forme notamment la catégorie déjà mentionnée de ces verbes.

Ce qu'on a trouvé et qu'on a qualifié « neutre » se sont les verbes du deuxième cas, ceux qui peuvent exprimer les deux formes simple et pronominale et qui ont des nuances du sens entre le réfléchi, et qui n'ont pas fortement marqué leur présence que par un pourcentage d'environ 1.47 % et 1.88% du total d'usage des différents emplois du verbe pronominal dans les deux textes par ordre.

Nous pouvons dire qu'une telle analyse syntaxique appliquée sur la combinaison : se + verbe dans un corpus contenant les productions prises des écrits des étudiants du département du français à l'université de Ouargla, promotion de la quatrième année de licence de français nous a permis d'après l'étude de la phrase par opposition à l'énoncé d'élaborer la plate forme sur laquelle il nous serait possible de faire une sorte d'analyse des constructions phrastiques produites, commençant par de la notion "clé" celle de verbe arrivant plus exclusivement à une forme de ses constructions celle de la construction pronominale.

Finalement, la restriction de notre étude sur une notion limitée à l'étude du verbe pronominal nous a amené à signaler des conséquences obtenues à travers l'application des notions théoriques ainsi que l'analyse de ces productions et qui sont les suivantes:

-La majorité des étudiants fréquente cette forme verbale, cependant nous avons trouvé qu'un pourcentage d'environ 95% de ces étudiants ignorent complètement et d'une manière remarquable ce qui est 'un verbe essentiellement pronominal car nous assistons à une absence quasi-totale de la forme pronominale dans les manuels scolaires des élèves dans les différents niveaux du système éducatif.

-La dominance de l'usage du verbe pronominal au sens passif au détriment des autres sens en dépit du manquement aux règles d'usage du sens notamment lorsqu'il s'agit de l'ajout du complément d'agent à un verbe pronominal.

-La pronominalisation des verbes d'une manière " hasardeuse" que se soit par:

Assimilation à d'autres verbes similaires au niveau du sens ou au niveau de la forme.

Référence à la langue d'usage quotidien (l'arabe dialectal algérien) dite la langue maternelle, notamment en ce qui concerne l'usage des prépositions après le verbe pronominal, comme dans l'exemple :

Il se réduit dans.....

-Usage qualifié correct dans sa totalité est celui chez les étudiants ont d'autres professions (hors le contexte des études) ou ceux ont la langue française comme langue officielle, lorsqu'il s'agit des étudiants étrangers ou pour qui le français est une langue de communication (les étudiants venant du nord de l'Algérie).

Que le présent et le modeste travail ne soit pas pris comme redondance des acquis théoriques déjà appris mais plutôt comme un pas vers le bon apprentissage de F.L.E et une clé d'autres recherches approfondissant l'étude de ce phénomène.

BIBLIOGRAPHIE

- 1/ Bescherelle, La grammaire pour tous, Paris : édition Hatier, 2006.
- 2/ Conjugaison, Le Robert & Nathan (sous la direction d'Alain Bentolila), Paris : ed.Nathan, 2001.
- 3/ Genevay Eric, Ouvrir la grammaire, Paris :ed.L.E.P, 1994.
- 4/ Grammaire, Le Robert & Nathan, Paris : ed.Nathan, 1995.
- 5/ Grevisse Maurice, Le français correct, 5^{ème} éd.Algrer : entreprise nationale du livre, 1993.
- 6/Hamon Albert, Grammaire pratique, Paris : Usuels Hachette, 1983.
- 7/ Kerbrat Orecchioné Katherine, L'énonciation, 4ème éd. Paris: Armand Colin, 2002.
- 8/ Le Goffic Pierre, Grammaire de la phrase française, Paris : Hachette Universitaire, 1993.
- 9/Martinet André, Eléments de linguistique générale, 4^{ème} éd, 2ème tirage, Paris : éd. Armand Colin, 1999.
- 10// Martinet André, Syntaxe générale, Paris, éd.Armand Colin collection U, 1985.
- 11/ Mounin George, Dictionnaire de la linguistique, 4ème édition, Paris : Quadrige, janvier 2004.
- 12/ Odile et Jean Veslin, Corriger les copies, évaluer pour former, Paris : Hachette, 1992.
- 13/ Riegel Martin, Christophe Jean et Rioul René, Grammaire méthodique du français, 3ème ed., Paris : ed. Quadrige/Puf, 2004
- 14/ Tagliante Christine, L'évaluation, Paris : clé international, sans date.
- 15/Tamine Joëlle Gardes, La grammaire (2-Syntaxe), 3ème édition, Paris : Armand Colin, 1990-1998.

16/ Touratier Christian, Le système verbal français, Paris : Armand Colin, 1996.

Encyclopédies :

Microsoft Encarta 2008 en ligne.

Divers :

[http://www.espace français.fr](http://www.espacefrancais.fr)

[http://www.marges linguistiques.fr](http://www.margeslinguistiques.fr)

<http://www.google.com>.

[http://www.banque de dépannage linguistique.fr](http://www.banquedepannagefr.fr)

TEXTE 1 :

« Compare-t-on la littérature française à elle-même ? Dans quelle langue compare-t-on les littératures étrangères ? étant donné qu'elle se veut un point de rencontre entre les littératures ? ».

« Si elle est la littérature comparée une littérature qui se passe de toute étude analytique de chaque littérature à une étude synthétique de la littérature générale ».

« Elle oscille plutôt entre les deux et se veut un trait d'union entre différentes cultures de divers horizons qu'elle cherche à étudier par le biais de la comparaison ».

« Les études faites par cette discipline sont peu perfectionnées et qui ne se limitent pas que dans les littératures nationales qui sont traitées par la littérature universelle, le comparatisme dépasse ces approches ».

« Les comparatistes donnent une grande importance à la traduction qui s'impose dans le monde contemporain ».

« Cette discipline a dépassé la comparaison entre les littératures du monde pour s'ouvrir à une comparaison artistique de la littérature et tout sorte d'art, peinture, musique, théâtre, poésie...etc. ».

« La littérature comparée comme discipline de recherche, qui s'est développée et évoluée en s'élargissant vers les autres littératures du monde, en les comparant, c'est-à-dire que cette littérature compare les différentes littératures en passant par des approches ».

« Cette étude permet de s'auto évaluer et par conséquence redresser ce qui semble malmené et consolider ce qui s'inscrit dans le sens jugé bon et créatif ».

« il y a un grand problème qui est posé en faisant la distinction entre la littérature générale et la littérature comparée, mais on trouve que les deux se travaillent sur un même point de rencontre pour les deux car chacune a une relation directe avec la culture ».

« Alors le comparatiste doit se passer d'une étude analytique à une étude synthétique pour étudier l'objet de la littérature comparée ».

« De là, il pose la problématique concernant le statut de cette discipline où il voit qu'il se borne qu'à être un support à l'autre disciplines bien que leur dépendance est conditionnée par ces démarches ».

« Charles Bonn dans son texte essaie de nous convaincre que la littérature française s'identifie en partie aux autres littératures ».

« Qian Zhongsha, excellent chercheur disait que les auteurs se sont mutuellement plagiés »

« La littérature comparée se tacherait peut être à dépister les constituants propres de chaque nation ».

« Les références qu'un écrivain peut utiliser pour rédiger son œuvre, aussi les influences qui peuvent s'effectuer sur lui ».

« La littérature comparée est éclatée au 19^{ème} siècle avec l'apparition de l'article de Jean Frappier et ensuite les publications qui se succèdent ».

« Charles Bonn voit que la littérature comparée guide les études faites sur les littératures par la description, mais il affirme que cela ne se réalise que par la détermination de son objet d'étude ».

« Dans cette comparaison l'écrivain a mis l'accent surtout sur l'identité littéraire qui se trouve dans les deux textes, et sa critique se base sur l'étude de l'exile ».

« c'est ainsi que se justifie l'emblème de rencontre entre les littératures que Charles Bonn attribue à la littérature générale et comparée tout en démontrant qu'elle se positionne, outre que sa perspective littéraire et par conséquent linguistique, dans une perspective culturelle débordant ainsi le cadre des analyses strictement littéraires »

« De ce fait, il n'y a pas de littérature dite viendrait se juxtaposer ou superposer aux littératures nationales ».

« S'il ignore les langues étrangères, il n'aura pas la chance de connaître les écrivains qui appartiennent au patrimoine universel, de ce fait il ne va pas s'influencer pour enrichir plus ses connaissances, alors l'influence aide à l'inspiration et à la création ».

« De cela il est utile de savoir certains nombre de langues pour accéder aux littératures écrites dans les différentes langues, qui permettra de découvrir la richesse d'autrui et de s'identifier à travers d'autres œuvres ».

« Voltaire, lorsqu'il est dans son essai sur la poésie, il s'efforce de séparer ce qui appartient en propre au genre épique et ce qui paraît adventice ».

« La littérature comparée doit forger son terrain propre à elle comme toute discipline en voie de se réclamer son autonomie »

« On pose cette question : comment un auteur ou un texte a pu s'inspirer des textes antérieurs ? Comment un écrivain se tourne vers un texte étranger ? »

« La littérature comparée s'intéresse de voir la civilisation d'une autre littérature du monde ».

« La littérature générale et comparée doit se limiter à ses principes nationaux, originaires, idéologiques, socioculturelles ».

« L'évolution de cette science se manifeste par les changements dans les intitulés ».

« La comparaison nous permettra en tant qu'étudiant de distinguer les différents genres du texte et de s'ouvrir sur une autre culture qui est tout à fait étrangère à la nôtre ».

Texte 2 :

« Les deux textes se concentrent sur les indicateurs statut, c'est l'influence de la guerre »

« La description se manifeste par les adjectifs qualificatifs et les indicateurs de lieu et de temps ».

« L'authenticité se révèle à travers un style généralement direct ».

« Nous allons s'intéresser aux déictiques de l'énonciation dans les deux textes qu'on va comparer ».

« La mise en scène énonciative se manifeste par certaines modalités qui expriment la subjectivité de l'auteur dans le texte ».

« La mise en scène énonciative se fait par la présence d'un locuteur qui n'intervient pas dans la représentation des événements ».

« La distinction entre les deux textes ne se fait pas par le repérage des éléments partiels mais de s'approfondir dans le sens ».

« L'histoire se déroule sur un simple soldat français hospitalisé où un ensemble des combattants militaires se font ».

« la comparaison qui montre les traits communs du texte narratifs qui se manifeste à l'emploi de l'imparfait et le passé simple ».

« les déictiques de l'énonciation qui se trouvent dans cette énonciation discursive sont des déictiques spatio temporelles ».

« Un arment de plus est l'absence presque totale d'un style narratif et fictif, cela s'explique par l'absence du passé simple ou le temps de la narration en général ».

« Dans le texte littéraire, le destinataire qui est l'auteur qui s'adresse par le « je » qui est un « tu » ».

« Dans le texte, l'auteur en train de s'adresser à son ami et il parlait et de décrire sa vie entre les soldats ».

« L'auteur adresse à son ami et il utilise « tu » comme tu manifeste à mon égard et l'autre marque de l'énonciation est l'énoncé spatio-temporel comme « maintenant » ».

« On peut dire qu'il y a une sorte d'intertextualité entre les deux textes car les événements se déroulent dans la guerre entre les français et les allemands ».

« Le deuxième texte est un discours qui se définit comme tout texte mettant en scène l'action de l'énonciation ».

« On peut dire aussi que l'énonciation s'adresse par la marque de l'énonciation par rapport à ce qu'il énonce ».

« Les deux textes parlent sur une seule situation qui est précise « la guerre » parce que le premier texte est un récit narratif qui se caractérise par la suite des événements d'action et par l'abondance du repère temporel »

« Cette comparaison permet à l'enseignant de montrer aux élèves du F.L.E comment l'intertextualité se fait d'une scène énonciative ».

« On peut dire que ce texte est un texte argumentatif où se manifeste la présence des arguments de l'auteur à propos de son situation ».

« Le premier texte se manifeste sous forme d'un récit et le deuxième se manifeste sous forme d'un discours ».

« La guerre qui fait comprendre aux élèves qu'il s'agit d'une écriture qui se fait pendant la première guerre mondiale »

« D'après ces deux textes, on dit que la mémoire se diffère à l'autobiographie par que dans la première on raconte la vie, au contraire à l'autobiographie on raconte en soi ».

« À travers les marques de l'énonciation, on distingue entre le discours et le récit dans le texte, autrement dit, entre l'énonciation historique et l'énonciation discursive, celle-ci se manifeste dans le deuxième texte à travers certains indices ».

« En ce qui concerne la manière dont s'organise l'énonciation, au début du texte, on trouve l'énonciation discursive qui domine presque tout le texte ».

« Dans le texte 1 qui est un texte narratif, le narrateur narre comment se déroule les actions ».

« En se transférant au deuxième texte, le regard superficiel nous offre un nom en haut de la page ».

« Les trois points de suspension nous donnent l'impression qu'il s'agit d'un rappel ou d'un souvenir qui se cite successivement ».

« La comparaison se basera d'une façon exclusive sur les indices énonciatifs entre les deux textes ».

« L'énonciation discursive s'opérationnalise aussi par l'emploi de la modalisation comme c'est le cas dans : je dois rester, je regrette ».

« La mise en scène énonciative dans le texte littéraire se fait différemment de celle de la lettre authentique ».

Chapitre 1

La phrase comme entité syntaxique

Chapitre 2

Le verbe comme noyau de l'analyse syntaxique

Chapitre 3

Le verbe et la construction pronominale

Chapitre 4

*L'usage du verbe pronominal chez l'étudiant de la 4^{ème}
année licence de français : une analyse syntaxique*

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE